

4-720-612-EX-1

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Saad Dahleb Blida1/ institut d'architecture et d'urbanisme



Mémoire de master

Architecture En Zones Urbaines Littorales



Thème: Aménagement des façades maritimes

Réalisé par:

Bouterfif Nor El Houda

Porteur de master : Mr .Ichbouben Youcef

Encadré par: Mr .TABTI Mohammed

Assisté par : Mr .Abdelbaki Yassine

L'année universitaire: 2015/2016.

REMERCIEMENTS

Nous remercions Allah le tout puissant de nous avoir donné la force, le courage, la volonté et la foie pour pouvoir venir a bout de ce travail.

Un grand merci a mon encadreur: Mr Tabti Mohamed, pour sa patience, sa disponibilité et ses conseils si précieux.

Ainsi qu'à Mr Ichebouben youcef pour son aide et ses conseils judicieux.

Nous remercions également tous nos professeurs, qui de près ou de loin ont contribué a notre formation.

DEDICACES

A ma chère mère, et ma chère grande mère, je dédie ce travail, qui est le fruit de plusieurs années de patience, compréhension et soutien de leur part, sans oublier le plus essentiel, leur amour qui n'a rien d'égal... que Dieu les garde et les protège.

A mes très chères sœurs Nabila, Manou, Wissal, Mériam et ma petite chérie Doudou, que le tout puissant Allah les préserve.

A ma 2eme mère Chouchou, pour avoir été présente dans le bon et le mauvais, et m'avoir toujours tant soutenu...

A ma grande famille, tantes et oncles, cousins et cousines maternels, qui, chacun a sa manière m'a été d'un grand soutien.

A mes amis, Khaoula, Amira, Asma, Mohamed, Oussama, Ismail, Fatima et yasmine vous avez su rendre ces années inoubliables et pleines de bons moments.

A la patience incomparable de mes respectueux professeur Mr TABTI, qui nous ont encadré sans jamais se lasser de nous corriger, informé et a leur soutien moral.

PLAN DE TRAVAIL

I.INTRODUCTION GENERALE

I.1. CHOIX DE L'OPTION

I.2. PRESENTATION DE L'OPTION

I.2.1. Présentation

I.2.2. Objectifs

I.1.3. Bref aperçu sur les différents chapitres

II.1. Connaissance de la ville littorale

II.1.1 Présentation du littoral en général

a. Les types de littoral

a.1. Les côtes boueuses

a.2. Les côtes sableuses

a.3. Les côtes rocheuses

a.4. Les côtes à graviers et galets

II.1.2. Le littoral méditerranéen

II. 2.1. Particularités des villes littorales :

II.2.1.1. Sur le plan Urbanistique et les facteurs à l'origine de cette urbanisation :

Introduction

a. La classification des villes littorales par taille

a.1. Grande ville

a.2. Ville moyenne

a.3. Petite ville

b.1.1. Développement parallèle à la mer

b.1.2. Développement perpendiculaire à la mer

b.1.3. Développement satellitaire :

c. Les différents aménagements urbains spécifiques

c.2. L'aménagement des percées

c.3. L'aménagement des espaces vert

c.4. L'aménagement des terrasses publiques

d. principales activités des villes littorales

d.1. La Ville littorale a activité portuaire Les types des ports

d.2. L'activité touristique

Le tourisme

Les types de tourisme

d.2.1. Selon l'activité

a. Définition d'un centre nautique

b. Les formes de l'équipement

c. Exigences d'implantation d'un centre nautique

d. 1-voile

d. 2-Aviron

d. 3-la baignade

d. 4-Ski nautique

d. 5-la planche à voile

d. 6-le canotage

d. 7- la plongée sous-marine

d. 8-Le motonautisme

e. Composants principaux d'un centre nautique

f. Distinction entre école et club de nautique

g. Etude des exemples

g. 1-Yacht club de Vichy(France)

g. 2-centre nautique d'Orléans la source

h. Les équipements nautiques en Algérie

Conclusion

- **Le programme d'un centre nautique**
- **Programme qualitatif**
- **Organigramme de chaque entité du centre nautique**
- **Programme quantitatif**

d.2.2. Selon la destination

-Tourisme urbain

-Tourisme de nature

-Tourisme montagnard

Les Villes littorales touristiques-portuaires
L'impact du tourisme sur l'architecture et l'urbanisme

d.3.L'activité agricole

d.4. L'activité industrielle

II.2.1.2. Sur le plan socioculturel

II.2.1.3. Sur le plan Architectural

a. Le climat

b. L'ensoleillement

c. Le vent:

d. L'humidité

e. La Pluie

f. Les risques naturels

1. Remontée des eaux

2. Le Tsunami

3. L'érosion

II.2.1.3.1. Le rapport entre la forme architecturale et le climat :

a. La localisation et l'orientation du bâtiment

b. La forme et la volumétrie

c. Les matériaux et techniques de construction

d. Technique de construction

• Présentation de la ville algérienne

II.3.Particularités des villes littorales algériennes

II.3.1 Sur le plan naturel

II.3.2.Sur le plan architectural et urbanistique

III.3.3. Sur le plan social

III.3.4. Sur le plan économique

III.3.5. Sur le plan réglementaire

IV.1. Les façades maritimes

IV.1. 1.Définition

IV.1. 2.Les grandes façade maritimes du monde

IV.1. 3.Les façades maritimes modernes

IV.1. 3.1.Barcelone

IV.1. 3.2.Monaco

IV.1. 3.3.Tipaza

IV.2.PRESENTATION DU SITE

IV.2.1. Sur le plan géographique

IV.2.1.1. Situation régionale

IV.2.1.2. Situation locale

IV.2.1.3. Délimitation de la ville

IV.2.2. Sur plan naturel

IV.2.2.1. Les vents dominants

IV.2.2.2. L'humidité

IV.2.2.3.Relief

IV.2.2.4.Accessibilités de la ville

a. Extérieur

b. mobilité

.IV.2.2.5. Les risques naturels

a. L'érosion

b. La pollution marine

c. L'air saline

d. Sismicité

IV.2.3.Sur le plan économique :

a. L'agriculture

b. Le tourisme

c. La pêche

d. L'artisanat

IV.2.4.Sur le plan social

IV.2.5.Sur le plan architectural et urbanistique

Passage des phénicien

L'époque romaine

L'époque coloniale

L'époque post coloniale

Typologie du bâti

Période actuel (carte de synthèse)

IV.2.6. Constat

Limite urbaine

Noyau colonial

les nouvelles extensions

Front de mer

Conclusion

Bibliographie

Mémoire de master :

Figure 1 : Google image

Figure 2 : thèse Tipaza 2012/2013

Figure 3 : thèse Tamentafoust2008/2009

Figure 4 : thèse Tipaza 2011/2012

Figure 5 : thèse Tipaza 2007/2008

Figure 6 : Google image

Figure 7 :Google image

Figure 8 :Google image

Figure 9 :Google image

Figure 10 :Google image

Figure 11:Google image

Figure 12 :Google image

Figure 13:Google image

Figure 14:Google image

Figure 15 : Google image

Figure 16 : Google image

Figure 17 :Google image

Figure 18 :Google image

Figure 19:Google image

Figure 20 :Google image

Figure 21: thèse Tipaza 2012/2013

Figure 22:Google image

Figure 23:Google image

Figure 24:Google image

Figure 25:thèse Tipaza 2010/2011

Figure 27: Google image

Figure 28: Google image

Figure 29: Google image

Figure 30: Google image

Figure 31: Google image

Figure 32:thèse Tipaza 2010/2011

Figure 33:thèse Tipaza 2010/2011

Figure 34 :thèse Tipaza 2010/2011

Figure 35:thèse Tipaza 2010/2011

Figure 36:thèse Tipaza 2010/2011

Figure 37:thèse Tipaza 2010/2011

Figure 38:thèse Tipaza 2010/2011

Figure 39:thèse Tipaza 2010/2011

Figure 40:thèse Tipaza 2010/2011

Figure 41:thèse Tipaza 2010/2011

Figure 42:thèse Tipaza 2010/2011

Figure 43:thèse Tipaza 2010/2011

Figure 44:thèse Tipaza 2010/2011

Figure 45: thèse Tipaza 2010/2011

Figure 46: thèse Tipaza 2010/2011

Figure 47: thèse Tipaza 2010/2011

Figure 48: thèse Tipaza 2010/2011

Figure 49: thèse Tipaza 2010/2011

Figure 50: thèse Tipaza 2010/2011

Figure 51: thèse Tipaza 2010/2011

Figure 52: thèse Tipaza 2010/2011

Figure 53: thèse Tipaza 2010/2011

Figure 54: thèse Tipaza 2010/2011

Figure 55: thèse Tipaza 2010/2011

Figure 56: thèse Tipaza 2010/2011

Figure 57: thèse Tipaza 2010/2011

Figure 58: thèse Tipaza 2010/2011

Figure 59: thèse Tipaza 2010/2011

Figure 60: thèse Tipaza 2010/2011

Figure 61: thèse Tipaza 2010/2011

Figure 62: thèse Tipaza 2010/2011

Figure 63: thèse Tipaza 2010/2011

Figure 64: thèse Tipaza 2010/2011

Figure 65: thèse Tipaza 2010/2011

Figure 66 : thèse Tipaza 2010/2011

Figure 67:Google image

Figure 68:Google image

Figure 69:Google image

Figure 70:Google image

Figure 71:Google image

Figure 72:Google image

Figure 73:Google image

Figure 74:Google image

Figure 75:Google image

Figure 76:Google image

Figure 77:Google image

Figure 78:Google image

Figure 79:Google image

Figure 80:Google image

Figure 81:Google image

Figure 82:Google image

Figure 83:Google image

Figure 84:Google image

Figure 85:Google image

Figure 86:Google image

Figure 87:Google image

Figure 88:Google image

Figure 89:Google image

Figure 90:Google image

Figure 91:Google image

Figure 92:Google image

Figure 93:Google image

Figure 94 :Google image

Figure 95:Google image

Figure 96 :Google image

Figure 97 :Google image

Figure 98 :Google image

Figure 99: propre travail

Figure 100 :propre travail

Figure 101 :propre travail

Figure 102 :propre travail

Figure 103 :propre travail

Figure 104 : propre travail

Figure 105 : Google image

Figure 106 :Google image

Figure 107 : propre travail

Figure 108 : propre travail

Figure 109 :Google image

Figure 110 :Google image

Figure 111 :Google image

Figure 112 :propre travail

Figure 113 : Google image

Figure 114 : Google image

Figure 115 : Google image

Figure 116 :Google image

Figure 117 :Google image

Figure 118 :Google image

Figure 119 :propre travail

Figure 120 : propre travail

Figure 121 : propre travail

Figure 122:propre travail

Figure 123 : propre travail

Figure 124 :propre travail

Figure 125 :propre travail

Figure 126 :propre travail

Figure 127 :propre travail

Figure 128 :propre travail

Figure 129 :propre travail

Figure 130 : propre travail

Figure 131 :propre travail

Figure 132 :propre travail

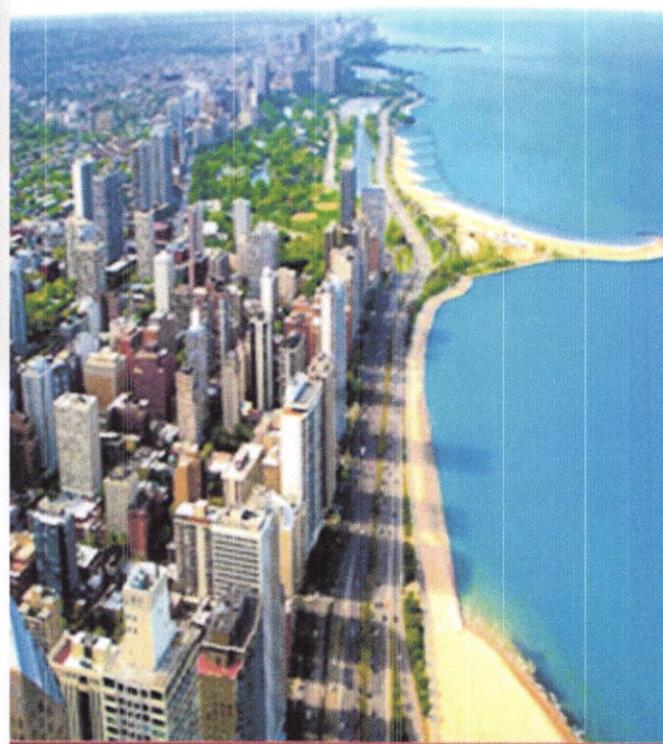
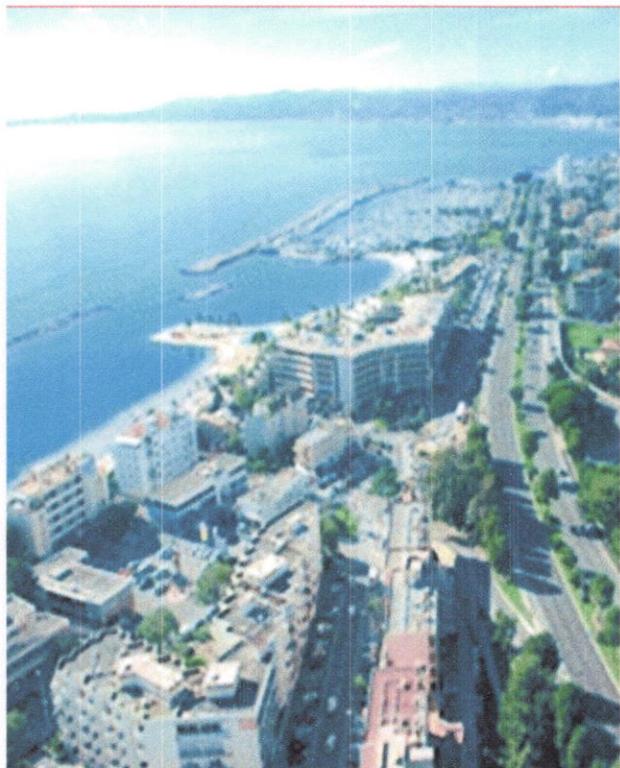
Figure 133 :propre travail

Figure 134 :propre travail

Figure 135 :propre travail

Figure 136 : propre travail

CHAPITRE I : INTRODUCTION GENERALE



I. INTRODUCTION A LA THEMATIQUE GENERALE DU MASTER ET AU THEME SPECIFIQUE :

I.1. CHOIX DE L'OPTION :

L'Algérie possède une cote de 1200 km, avec le climat et la géographie et la situation qui ouvre sur le bassin méditerranéen, ce qui favorise l'urbanisation dans la zone littorale, pas seulement aujourd'hui, mais à travers les siècles. Aujourd'hui, 65% de la population est concentré au nord, L'urbanisation du littoral doit susciter beaucoup de questions à travers des différentes problématiques. Cela nous pousse à utiliser cette option pour parvenir à évoluer la situation littorale et plus précisément le front de mer en appuyant sur les indices et les paramètres de mesure des données d'analyse.

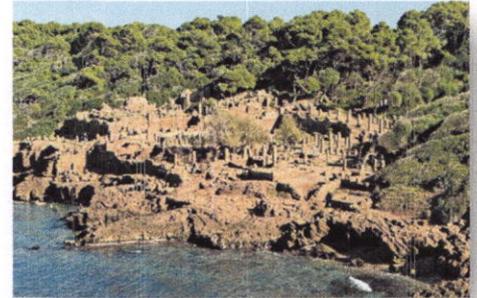


Fig1 : Tipaza (Algérie)

I.2. PRESENTATION DE L'OPTION ET SES OBJECTIFS :

I.2.1. Présentation :

L'option AZUL (Architecture et Urbanisme en Zone Littorale) s'intéresse au rapport site/projet. Et ce, sans mettre le projet en second plan, au contraire, pour faire un bon projet, il faut que ce dernier s'intègre parfaitement dans son environnement naturel, social et économique. Alors, toutes les particularités d'un site donné doivent être prises en considération dans notre manière de penser, produire et organiser nos espaces de vie.

De nombreux architectes ont travaillé sur le littoral, entre autres, Jean NOUVEL qui a dit : « ..., **chaque lieu, voir même chaque quartier a son architecture** ».



Fig2 : Pôle D'attraction (Tipaza)

I.2.2. Objectifs :

- ❖ Notre premier objectif est de pouvoir identifier, comprendre et expliquer les indicateurs qui ont marqué la production architecturale et urbanistique en zones urbaines littorales.
- ❖ Améliorer la qualité architecturale et urbanistique dans le milieu littoral, et ainsi par la suite améliorer la qualité de vie de nos villes littorales.
- ❖ Une meilleure adaptation aux particularités du milieu littoral, dans notre manière de produire et d'organiser l'espace bâti.
- ❖ Réfléchir dans une démarche de développement durable, ceci pour une meilleure protection et mise en valeur des potentialités de nos espaces littoraux.
- ❖ Enfin, pouvoir redonner à ces villes littorales leur image architecturale et urbanistique et ainsi que la vie agréable dont elles jouissaient autrefois.

1-3-Bref aperçu sur les différents chapitres :

- ❖ **État des connaissances** : nous paraît nécessaire et utile afin de mieux faire connaître la Ville littorale en général, et la Ville littorale algérienne en particulier.
- ❖ **Ainsi** le cas d'étude qui nous paraît les connaissances sur la ville de Tipaza, particulièrement sur le plan architectural et urbanistique qui nous permettra de sortir avec un constat
- ❖ **Et pour terminer**, et en réponse à ce constat établi, nous passerons à la partie intervention qui se présente comme suit : Un plan d'Action ; Un schéma de principe d'aménagement ; Un plan d'aménagement pensé selon le schéma de principe d'aménagement. Et en dernier, la simulation des projets.

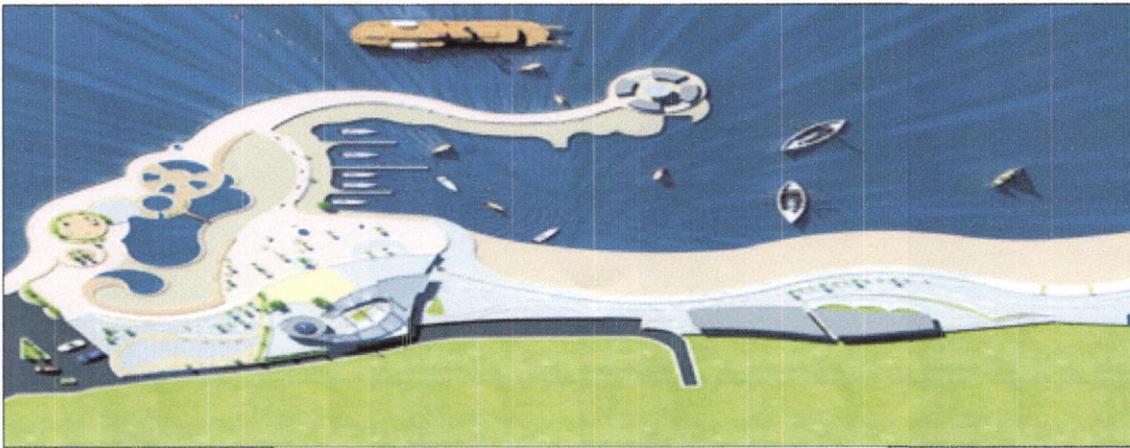


Fig3 : Aménagement du front de mer de TAMENFOUST



Fig4 : Pour une meilleure mise en tourisme de la ville de Tipasa. Promotion 2011/2012

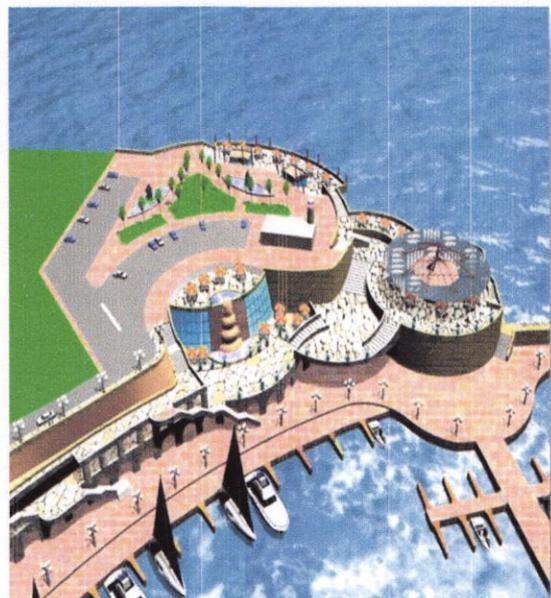


Fig5 : Aménagement de la falaise de la zone portuaire de la ville de Tipaza promo 2007/2008

CHAPITRE II :

ETAT DES CONNAISSANCES

L'objectif est de déterminer les particularités de la ville littorale afin d'avoir le maximum de connaissances et de données au plans, social, économiques, géomorphologiques, naturelles, architectural et urbanistiques, pour nous permettre d'intervenir, et répondre d'une manière adéquate sur des projets implantés dans des zones littorales.



II.1. CONNAISSANCE DE LA VILLE LITTORALE

II.1.1 Présentation du littoral en général :

Le littoral C'est la bande de terre ou la zone comprise entre une étendue maritime et le continent, ou l'arrière-pays. Espace limité, convoité, attractif, propice aux différents flux (échanges commerciaux, déplacements...).

a. Classification des différents types de littoraux:

Cette classification est basée sur les matériaux qui composent le relief :

a.1. Les côtes boueuses :

Typiques des zones tropicales ou asiatiques, elles sont composées de sédiments inorganiques qui proviennent en majorité de l'érosion des continents.

a.2. Les côtes sableuses :

Des cotes à morphologie variable, elles sont assez récentes et représentent entre 10 à 15% du littoral. Ce sont des zones où le sable est déposé par les vagues et le vent littoral.

a.3. Les côtes rocheuses :

Elles sont souvent hautes et escarpées. On y trouve une falaise en granite, argile ou calcaire.

a.4. Les côtes à graviers et galets :

Escarpées et abruptes, elles sont formées de débris grossiers



Fig6 : Les côtes boueuses



Fig7: Les côtes sableuses

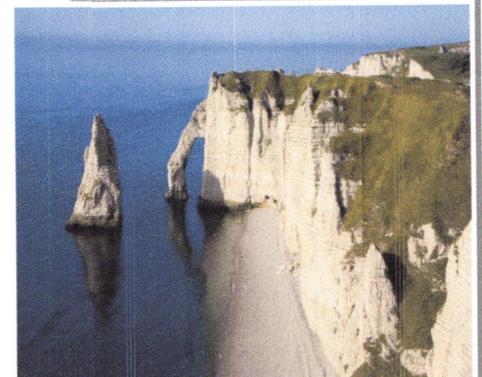


Fig8 : Les côtes rocheuses et à falaises



Fig9 : Les côtes à graviers et galets

II.1.2. Le littoral méditerranéen:

La Méditerranée dispose d'un littoral privilégié, qui explique sa forte attractivité. La diversité et la richesse du patrimoine historique, culturel, naturel et paysager. Une mer avec un climat doux et ensoleillé en hiver a été à l'origine du tourisme sur la côte méditerranéenne au XIXe siècle, avec la création des premières « villes d'hiver ». Le climat chaud et sec en été a permis l'essor considérable du tourisme balnéaire pendant la seconde moitié du XXe.

II.1.3. Définition de la ville littoral

La Ville littorale fait partie de la zone côtière, Son point de contact terre et mer lui donne un emplacement spécifique, qui présente des particularités climatiques, économiques, sociales, Architecturales et Urbanistiques qui la différencient des autres villes intérieures.

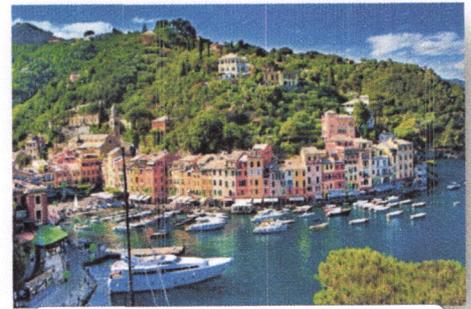


Fig10 :La ville Positano (d'Italie)



Fig11 : Malaga la 5eme Grande Ville

II. 2.1. PARTICULARITES DES VILLES LITTORALES :

II.2.1.1. Sur le plan Urbanistique et les facteurs à l'origine de cette urbanisation :

Introduction :

La ville littorale à travers son emplacement spécifique, point de contact terre et mer présente les particularités architectural et urbanistique

On peut la classer selon la taille en 3 types :

La classification des villes littorales par taille :

L'urbanisme littoral se développe en extensions des agglomérations existantes ou en...nouveau

a.1. Grande ville : Comme les villes les plus importants en Algérie et qui possèdent une grande population : la population totalise au moins 100 000 habitants par exemple (Oran, Alger, Annaba)

a.2. Ville moyenne : Les villes qui sont moins grande que les grandes villes avec une population moyenne. La population est comprise entre 50 000 et 100 000 habitants. (Skikda, Bejaia, Mostaganem).

a.3. Petite ville: Ce sont des petites villes avec une petite densité de population : la population est comprise entre 20 000 et 50 000 habitants.

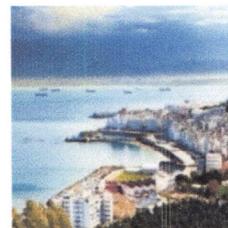


Fig12:Alger

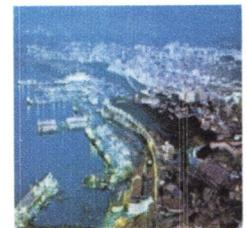


Fig13:Oran

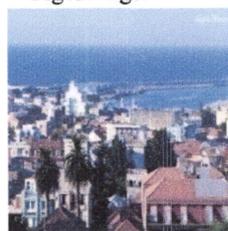


Fig14 :Mostaganem

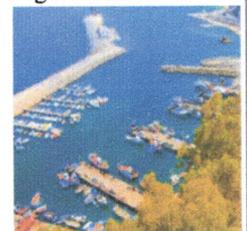


Fig15 :Skikda



Fig16 :Jijel



Fig17:Tizirt

b.Type de développement:

b.1. Développement parallèle à la mer :

Ces villes occupent généralement des terrains plats, C'est dans le but d'avoir pieds dans l'eau et une vue dégagée vers la mer.

Facteur à l'origine:

La croissance de la ville sur des sites pareils s'éloigne souvent de la côte pour des risques naturels tels que l'érosion, l'élévation du niveau de la mer.

Cet impact a donné un intérêt particulier et par conséquent, pouvoir créer des espaces extérieurs comme placettes, promenades balnéaires, des commerces, des espaces de consommation et lieux de rencontre et d'échange culturel. Ainsi, pour les espaces intérieurs en aménageant des terrasses, des balcons qui sont faites vers la direction de la mer.

b.2. Développement perpendiculaire à la mer :

Dans le cas des sites accidentés ou presque montagneux, la morphologie est difficile à construire, l'implantation des constructions sur. Leurs tracés urbains suivent la morphologie du site ce qui résulte en une vue panoramique sur tout le paysage maritime.

Facteurs climatiques :

Ces sites assurent une bonne protection naturelle contre l'humidité et le vent et une autre contre les inondations

Objectifs :

L'implantation du village perpendiculaire à la mer dans le but de :

- Se protéger des vents violents du nord
- Bénéficier d'une ventilation naturelle
- Créer des percées visuelles sur la mer.

b. 3.Développement satellitaire(en toutes les directions) :

Ce genre d'évolution est faite d'une manière aléatoire à cause des obstacles qui bloquent l'évolution et engendrent l'apparition de plusieurs pôles de développement ces obstacles sont généralement naturels (montagnes, terres agricoles, cours d'eau).

c.Les différents aménagements urbains spécifiques :

c.1. L'aménagement des percées :

Le développement parallèle à la mer a donné naissance aux percées pour garder un contact visuel entre la ville et la mer, mais aussi un contact physique exploité par certains types d'aménagement (ruelle, boulevard) elles aboutissent généralement vers des places aménagées. Les percées ont un rôle de ventilation de la ville lorsque le développement augmente.



Fig18 :Hammamatte tunis



Fig19 : Santorin ile, Grèce



Fig20:Ville de Malaga (Espagne).



Fig21:La rue de laRambla à Barcelone (Espagne)

c.2. L'aménagement des espaces vert :

Ils sont généralement orientés vers la mer pour avoir une belle vue. Ces espaces sont bien aménagés pour se détendre, se balader, et bien profiter de l'ensoleillement.



Fig22: Promenade des anglais (Nice)

c.3. L'aménagement des terrasses publiques :

Les villes littorales se caractérisent par la présence des terrasses publiques de différents types, couverte ou non couverte, permettant le regroupement, les rencontres et l'échange culturel, comme elles offrent une vue sur la mer.



Fig23: Terrasse pour consommation et détente

Selon l'activité économique des villes littorales il existe trois grandes catégories:

d. principales activités des villes littorales :

d.1. La Ville littorale a activité portuaire:

Elle est caractérisée par la présence d'un port, qu'on peut classer en quatre catégories, selon leurs activités et le type de bateaux qu'elles accueillent comme port de plaisance, port de pêche, port de commerce et port militaire. On peut aussi classer les ports en deux catégories en fonction de la nature même de l'abri offert comme ports naturels et ports artificiels



Fig24: Port de commerce du Havre (France)

Les types des ports :

De commerce et d'industrie: leur rôle est de donner forme à un paysage sur un plan Architectural et Urbanistique, beaucoup plus commercial et/ou industriel, composé de bâtiments commerciaux, d'entrepôts et d'aires de stockages.



Fig25: Port de pêche pont aven (France)

De pêches : cette activité a un impact sur l'Architecture et l'Urbanisme de la ville, car en plus d'aménager des espaces pour l'activité de pêche, on propose aussi des espaces de loisir et de distraction.

De plaisance : son rôle est d'offrir un paysage composé d'infrastructures de plaisance, de loisir et de distraction.



Fig26: Port de plaisance de Marseille (France)

d.2. L'activité touristique :

Une Ville ou le tourisme est l'une des principales fonctions.

Le tourisme :

Il est caractérisé par le développement d'une Architecture et d'un Urbanisme composés d'aménagements (espaces de loisirs, de distraction, de consommation...) et d'infrastructures beaucoup plus touristiques (hôtels, restaurants, grands complexes touristiques, auberges, ...etc.).

Les types de tourisme

d.2.1. Selon l'activité :

Le tourisme de santé/traitement :

Il s'explique par la nécessité du traitement de diverses maladies. Il possède plusieurs variétés, déterminées par les moyens d'effets naturels sur l'organisme de l'homme (climatothérapie, fangothérapie, balnéothérapie, etc.)

Le tourisme culturel :

Il comprend les voyages afin de se familiariser avec les attraits naturels, historiques et culturels, des musées, des théâtres, l'ordre social, la vie et des traditions des peuples dans le pays visité. La base de ce type de tourisme est un programme d'excursion riche. Des objectifs cognitifs peuvent être combinés avec l'objectif de repos.

Le tourisme d'affaires :

Il couvre les voyages pour affaires officielles ou à des fins professionnelles sans le revenu de résidence temporaire. Il comprend des voyages pour participer aux congrès et conférences scientifiques, aux ateliers de la fabrication et des réunions, aux foires, aux expositions, aux showrooms, pour négocier et conclure des contrats, pour l'installation et la mise en service des équipements. Le nombre de voyageurs d'affaires comprennent les camionneurs, les agents commerciaux,

Le tourisme religieux : Il est basé sur les besoins religieux des gens de différentes confessions. En raison de croyances religieuses ou pour des raisons de curiosité des gens partout dans le monde voyagent aux "lieux saints" afin de visiter des lieux et des constructions de culte

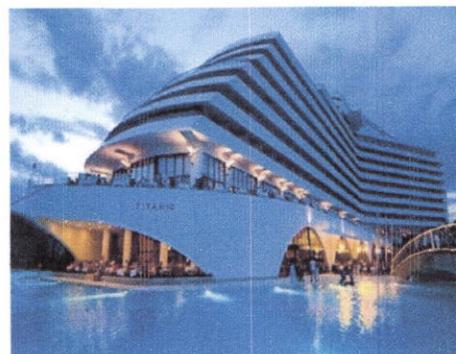


Fig27 :Hôtel Titanic Antalya



Fig28 :S.P.A en Lahuen-co



Fig29 : Segovia Espagne



Fig30 : Théâtre des célestins France

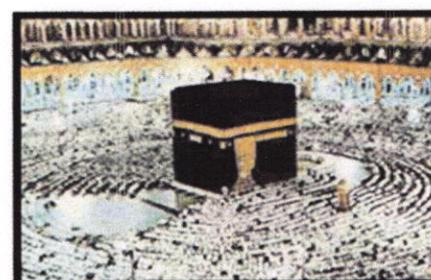


Fig31 : Mecque

Le tourisme sportif :

Il est en fonction du but du voyage est divisé en deux types: Actif et passif. Dans le premier cas, la motivation principale pour les touristes est la possibilité de pratiquer leur sport favori (qui nécessite un cadre adéquat : l'inventaire, des sentiers spéciaux, remontées mécaniques, des terrains de sport, courts de tennis, des installations, etc.) Dans le second cas, le but du voyage est de visiter les événements sportifs en tant que spectateur. Les experts étrangers distinguent ce type de tourisme, de même que le fan-tourisme (les voyages des fans d'une équipe sportive à la place du sport à laquelle elle participe).



Fig32 : Rotterdam marketing

Le tourisme rural :

a pour objectif de prendre connaissance de la culture, les coutumes et les traditions de la campagne. Il couvre

Temps libre à la ferme ou le ménage, promenades dans les villages et les zones environnantes, l'équitation, la chasse et la pêche, une participation de touriste dans les rituels sociaux spécifiques à leur région de repos, etc

Le tourisme de loisirs :

Il est le plus commun et est réalisée avec le but de repos, la réhabilitation, la reconstruction et le développement de la force physique, psychologique et émotionnel. Ce type de tourisme est très varié et peut comprendre des activités spectaculaires (théâtre, cinéma, festivals, carnivals), les clubs d'intérêt (chasse, pêche, musique, la créativité artistique), la pratique de sports, les visites pour les

Compétitions sportives en tant que spectateur etc.)



Fig33 : Centre nautique des Glénan France

a. Définition d'un centre nautique :

Un centre nautique est à la fois un équipement touristique et sportif, il est destiné à la plaisance, à la pratique des sports sur les plans d'eau (voile, plongée sous-marine, ski nautique). Ainsi qu'à l'enseignement des différents sports nautiques.

Les termes « base nautique », « club de voile », « cercle nautique » et « centre nautique » sont indifféremment employés pour désigner des structures gérant les activités : de compétition d'école et de loisir.

Toutes ces structures peuvent recevoir plusieurs catégories de personnes : scolaires, des compétiteurs, des individuels ...

b. Les formes de l'équipement :

Il existe plusieurs formes de centre nautique :

-un équipement qui offre à ses membres différents services, un lieu de rencontre et d'animation sportive.

-une école ayant pour but l'enseignement de l'activité nautique

- Un équipement public destiné aux usages d'une station (lieu de séjour temporaire permettant certaines activités touristiques et de loisirs ou bien encore toutes ces fonctions à la fois.

c. Exigences d'implantation d'un centre nautique :

Les centres nautiques nécessitent une infrastructure importante, leur implantation doit satisfaire aux impératifs suivant :

- Possibilité d'une multiple activité : voile, ski nautique
- Proximité des grands centres urbains
- Un fonctionnement de 06 mois par an au minimum par un climat méditerranéen.

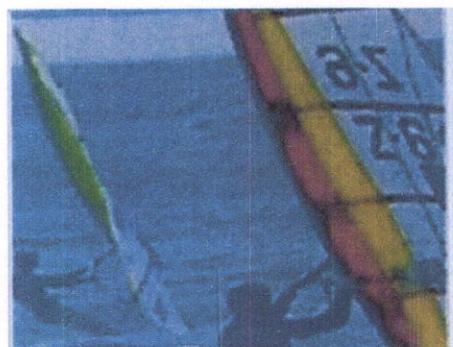


Fig 34

d. Discipline sportives :

d. 1-voile :

Sport de navigation fondé sur la propulsion d'un bateau ou d'un navire à voile.

d. 2-Aviron :

- Sport nautique en solitaire ou en équipage (deux, quarts ou huit rameurs) qui consistent à déplacer une embarcation sur un plan d'eau de rames appelées avirons.
- est un sport où les athlètes de course les uns contre les autres sur les rivières, les lacs ou sur l'océan, selon le type de course et de la discipline

d. 3-la baignade :

Est probablement l'activité la plus simple, la plus connue et la plus pratiquée, certains endroits peuvent comporter des risques pour la santé, ceci est dû à la mauvaise qualité des eaux usées non traitées

d. 4-Ski nautique :

-Sport nautique consistant à se faire tracter sur l'eau, pieds nus ou équipés de skis spéciaux, par un bateau à moteur.

- est un sport où l'individu est tiré derrière un bateau ou une installation de ski câble sur une masse d'eau, rasant la surface.

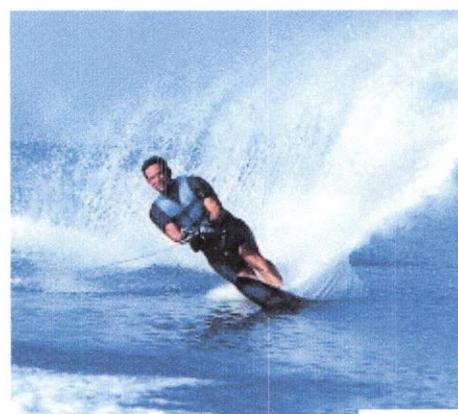


Fig 35

d. 5-la planche à voile :

-Est un sport de voile compact, et la petite de l'embarcation, son poids et sa faible trainée en font le plus rapide des engins à voile évoluant sur l'eau. Plus le vent est fort plus la planche à voile peut aller vite de vitesses supérieure à 80km/h.



Fig 36

d. 6-le canotage :

-Est l'activité de se mouvoir sur l'eau à l'aide rames, le canot ou canoë, les kayaks tels qu'on les connaît aujourd'hui, sont les descendants en ligne directe des embarcations primitives

-partant toutes d'un principe commun : on flotte et on est propulsée à l'aide de perche aux extrêmes.



Fig 37

d. 7- la plongée sous-marine :

Sport aquatique dans lequel des nageurs n'utilisant que leur propre capacité pulmonaire et munis d'un masque de plongée, d'un tuba et de palmes restent sous l'eau pendant plusieurs minutes. La plongée autonome est en quelque sorte une extension de la plongée avec tuba dans laquelle les nageurs se déplacent en eau peu profonde, avec le même équipement et observent l'environnement sous-marin depuis la surface



Fig 38

d. 8-Le motonautisme :

-La pratique du hors bords de vitesse est difficilement captable avec d'autres activités nautique sur les plans d'eau.

-étant Le motonautisme donné les naissances phoniques, les vagues, la pollution, du plan d'eau le motonautisme de compétition est généralement à circonscrire dans des zones délimitées (couloirs obligatoires)

-les aménagements pour ce type d'activités peuvent être implantées dans des darses, ou des ports de plaisance ;

-ils comportent des ateliers de réparation, hangars pour stockage, des pontons d'embarquement.

-ils convient également de prévoir un distributeur de carburant et d'eau douce sur un ponton d'accès libre permanent.



Fig39

e. Composants principaux d'un centre nautique :

-D'après le moniteur le centre nautique est composée essentiellement d'un :

-parking à bateaux (il peut être une prairie ou une terre pleine stabilisé).

-une aire de mise à eau « plage » afin d'éviter les manœuvres quotidiennes .il est préférable d'installer des mouillages fixes dans le plan d'eau.

-des locaux administratifs et d'accueil : ces locaux regroupent les différents services tels que la direction, la gestion et l'accueil.

-des locaux pour stagiaires ; ces locaux englobent les salles de cours, le local audiovisuel, le foyer l'hébergement

-un hangar à bateaux et une voilerie : pour outillage et le matériel d'entretien des différents locaux

-un magasin d'armement, c'est un local de stockage du matériel nautique tel que les bouées, les gilets de sauvetage, les vêtements de plongée sous-marine

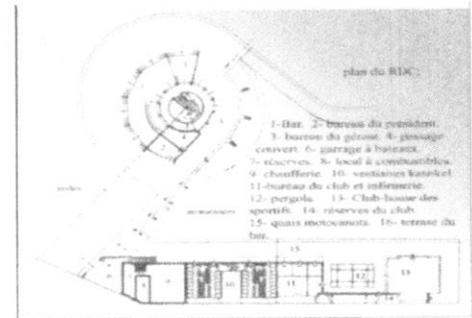


Fig 40

f. Distinction entre école et club de nautique :

Le terme « école » est plus spécifiquement employé pour l'apprentissage du sport, alors que les « club » ont pour vocation première de rassembler les amateurs du sport nautique.

1/-Club nautique :

Les clubs ont pour but de regrouper les amateurs des sports nautiques, d'organiser des compétitions et sortie collectives .Ils jouent un rôle d'accueil, de formation, de sécurité et d'organisation de la pratique de la plaisance.

2/-Ecole nautique :

Une école est peut-être :

-un lieu de mise en contact avec le milieu aquatique et marin.

-un centre d'initiation aux sport nautiques (cours, stage).

-un centre de perfectionnement technique aux activités nautiques.

-un centre permanent de formation de cadres sportifs pour la voile ou une base d'entrainement pour les compétitions.

g. Etude des exemples :

g. 1-Yacht club de Vichy(France) :

Architectes : Jean Mariol et René Henry

-Ce club est destiné à la pratique de la voile et le ski nautique, il est constitué de deux parties distinctes. Le premier en forme circulaire avec un aménagement radiale des espaces autour d'un escalier balancé qui relie le RDC à l'étage, et le deuxième en forme rectangulaire dont les espaces sont organisés linéairement et desservis par une coursive .les deux parties sont reliées par un passage couvert qui assure la liaison et la circulation.

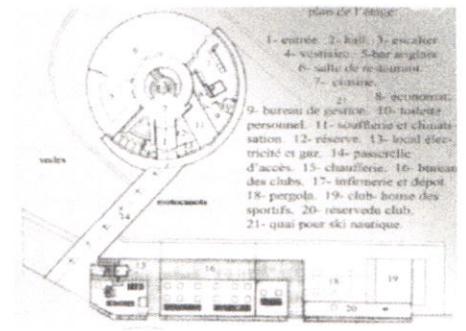


Fig 41

-Le RDC es destiné à la détente et l'administration, ainsi qu'au locaux de stockage du matériel nautique -Au niveau de l'étage on trouve tout ce qui est enseignement et restauration avec éventuellement quelques locaux techniques.

g. 2-centre nautique d'Orléans la source :

Architectes : Claude et Jean Lefèvre

-Ce club est destinée à la natation et à la plongée ainsi qu'au traitement d'affection par la lumière solaire en programment un solarium.

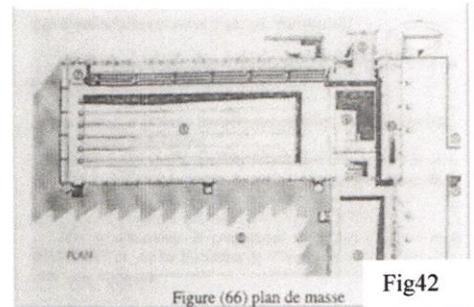


Fig42

-il a une forme en L divisée en deux parties une pour les compétitions des sportifs avec gradins et l'autre pour l'apprentissage et les amateurs, cet équipement est doté de deux accès un pour les visiteurs et l'autre pour les baigneurs. Sa programmation est flexible qui permet sa reconversion en d'autre équipement.

h. Les équipements nautiques en Algérie :

-l'expérience algérienne en matière d'équipement nautiques est très limitée et malgré les riches potentialités de notre bande côtière et le nombre important de jaunes qui ont besoin d'infrastructure sportives et de loisirs. Ces infrastructures sont toujours mal exploité et de nombre limité.

-Club l'Espadon (port d'Alger).

-Club Aqua forme (Corne d'Or).

-complexe de sports nautiques Boulimat Bejaia.

-Club Récifs de la Pérouse.

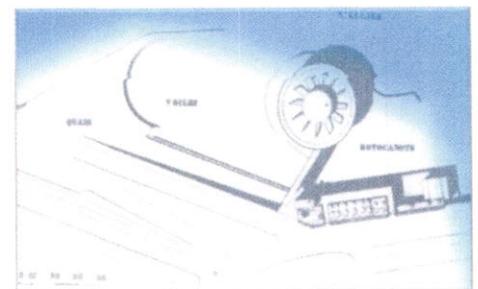


Fig 43

Conclusion :

Après avoir défini le thème « tourisme, sports et loisirs » et le sujet d'étude « centre nautique »et aussi d'après l'étude des exemples. On a constaté que le programme d'un centre nautique diffère selon les besoins c'est pour cela notre centre nautique aura pour fonction de permettre aux plus grandes nombres de personne de pratiqué le sport nautique.

Le programme d'un centre nautique :

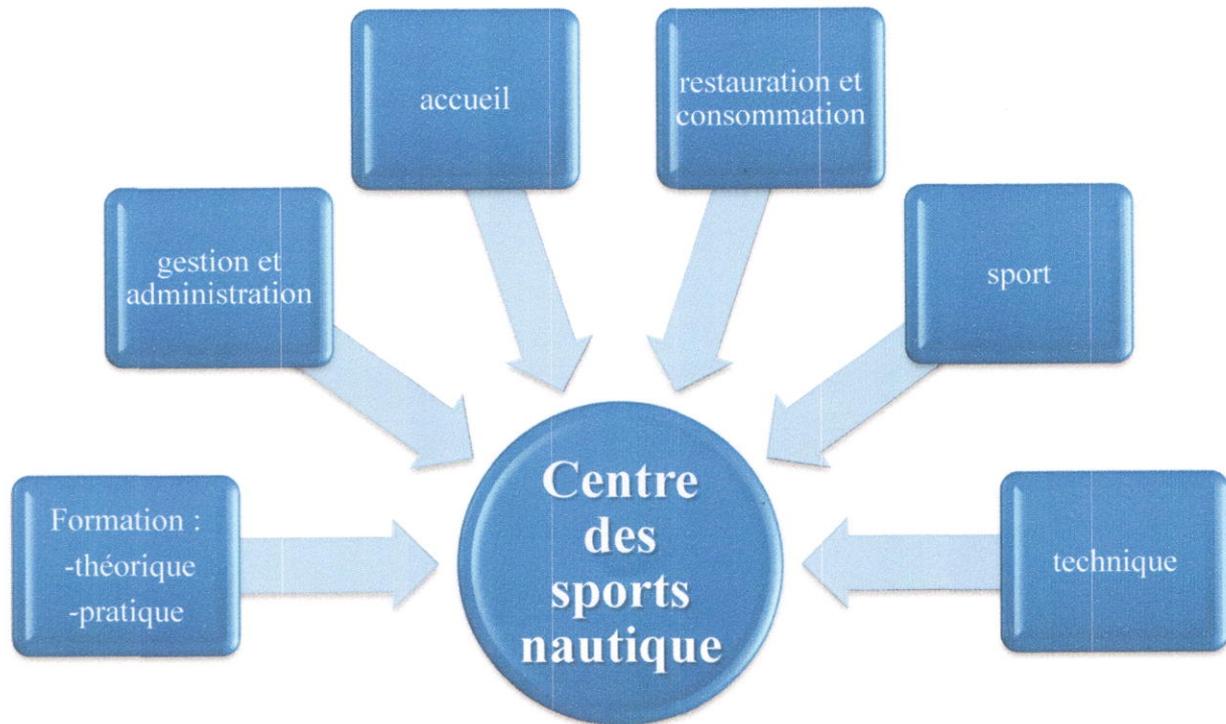


Fig 44

Programme qualitatif :

Le programme d'une école nautique n'est que celui d'un club de voile avec quelque installation en plus et une légère différence de surface et capacité de certains espaces qu'ils ont en commun.

-d'après l'analyse des exemples des centres nautiques on a constaté que le centre nautique est composé de trois fonctions :

-la fonction d'accueil : orientation, gestion et l'exposition.

-la fonction de formation, (la théorie et la pratique) :

Notre centre nautique prend en charge la planche à voile qui est l'activité mère et la plongée sous-marine ainsi que d'autres activités complémentaires tel que : la chasse sous-marine, le ski nautique et le motonautisme

Ces activités seront prises en charge par une école dont les objectifs sont :

-l'enseignement et la formation.

-la création d'un lieu de rencontre, d'échange et d'animation sportive pour la pratique de la plaisance.

-la fonction logistique : Pour assurer une bonne gestion et organisation de l'équipement, cette fonction est indispensable.

-En plus de ces fonctions on trouve des activités de services et de consommation : Pour attirer le visiteur à s'aventurer et de se promener à l'intérieur du projet pour découvrir les autres espaces, on

trouve des magasins de vente et de location d'articles de sports tel que : les planches à voile matériels de plongées

Organigramme de chaque entité du centre nautique :

1-Accueil :

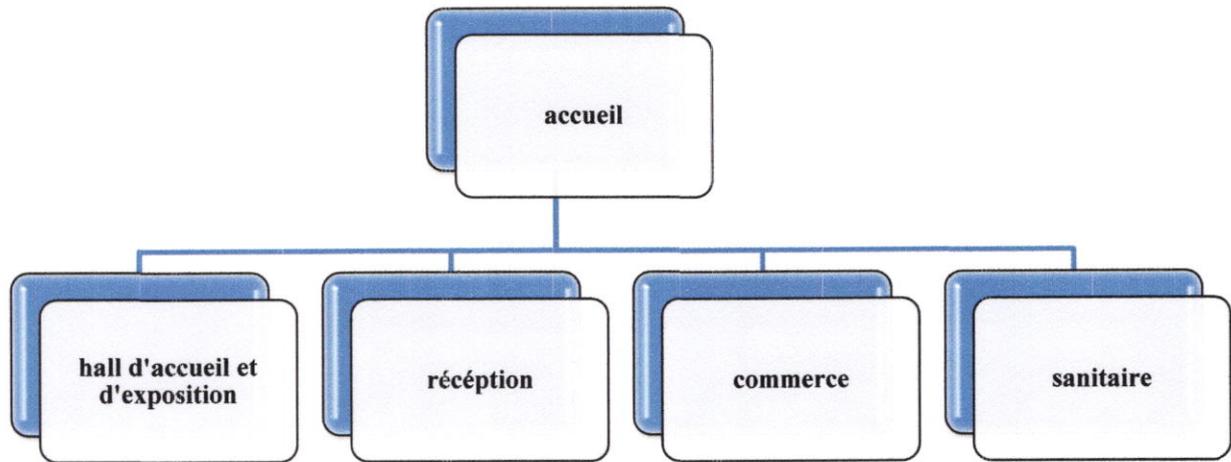
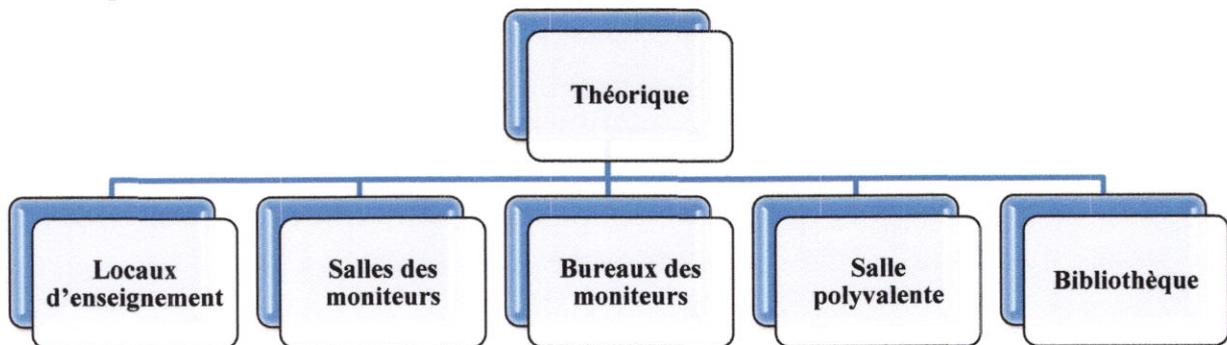


Fig 45

2-formation :

a-théorique :



b-pratique :

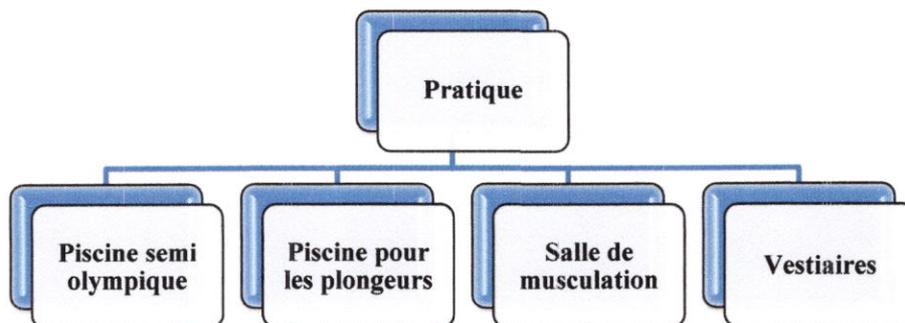
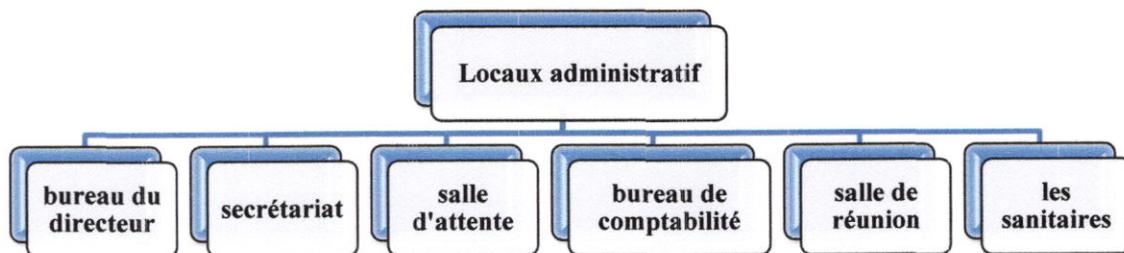


Fig 46

Fig 47

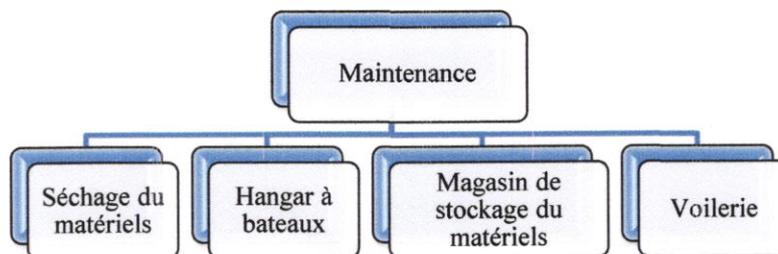
3-administration :



4-Locaux technique :

Fig 48

a- maintenance:



B-l' entretien :

Fig 49

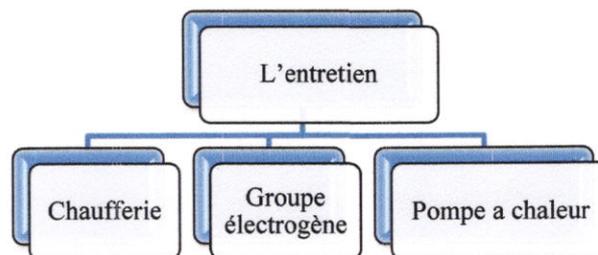


Fig 50

5-détente et consommation :

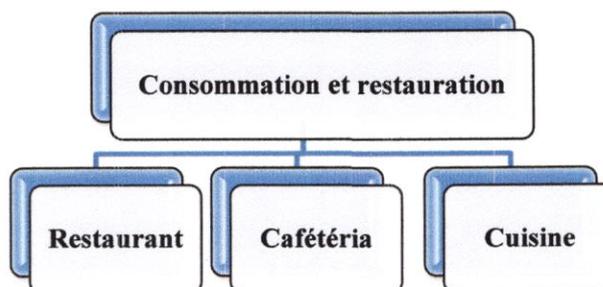


Fig 51

Fonction	Activité	Espaces	Description et illustration
Accueil	Accueillir Recevoir	Accueil	<p>-constitue le premier contact entre le visiteur et notre projet</p> <p>- c'est un espace miroir à travers lui le visiteur découvre notre projet, ou il trouvera toutes les informations et services concernant le bon fonctionnement du projet.</p>  <p>Fig 52</p> <p>-aussi c'est un espace attractif qui attire le visiteur vers la pratique des activités de loisirs et sports nautique et aquatique fournissant toutes les informations et orientations sur la qualité de service offerts par le centre.</p>  <p>Fig 53</p>
		Le hall	<p>-c'est l'espace de distribution pour les autres espaces donne formation générales sur toutes les activités que comporte le centre.</p>  <p>Fig 54</p>
		La réception	<p>-Elle offre plusieurs services informations et orientations, doit être visible a l'entrée.</p>
Commerce	Boutiques		<p>-On trouve des magasins de vente et de location d'articles de sports tel que : les planches à voile matériels de plongées</p>  <p>Fig 55</p>
		Sanitaires	<p>-Doivent être bien situé et facilement accessible</p> <p>-bien aérer et bien éclairé en plus de la propreté</p>

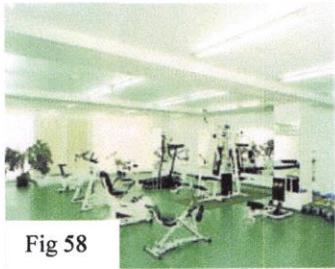
<p>Accueil</p>		<p>Bureau de réservation</p>	<p>-cet espace sert à recueillir les demandes d'adhésion aux divers clubs du centre et les éventuelles réservations pour la pratique des sports nautique. -les circuits de promenade en petits bateaux. -pratiquer l'activité de plaisance</p>
<p>Fonction de formation et pratique sportive</p>	<p>Enseignement Apprentissage Pratique</p>	<p>Locaux D'enseignement</p>	<p>-ils comprennent des salles de cours séparées par des cloisons amovibles destinées à l'enseignement théorique de la navigation, les cours de maniement et matelotage se dérouleront dans différents lieux tel que la voilerie, l'atelier de réparation, d'entretien, le</p>
		<p>Salle des moniteurs</p>	<p>-c'est un lieu de travail et de réunion de personnes dont la formation ou le loisir est la plongée sous-marine. -elle doit être en relation avec l'administration et le poste de surveillance.</p>
		<p>Bureaux des moniteurs et des clubs</p>	<p>-ce sont des lieux de travail destinés à la location pour les clubs de voiles. -Ils sont en relation avec les salles de cours et le poste de surveillance.</p>
		<p>Bibliothèque</p>	<p>-c'est un lieu d'échange, de communication et de documentation. -elle doit être en liaison avec les salles de cours. -elle comporte deux salles, une pour les cartes et documents marins, consultés en présence des moniteurs et l'autre pour divers documents sur la navigation accessible par tous.</p>
		<p>Salle polyvalente</p>	<p>-c'est un espace destiné à la réalisation et la projection de documents audiovisuels. -il doit être en relation avec les salles de cours il peut être intégrer à la bibliothèque.</p>
		<p>Piscin</p>	<p>-c'est un bassin d'entraînement pour la plongée, le rencontre avec l'eau et peut être utilisé pour le large public en saison froide.</p>

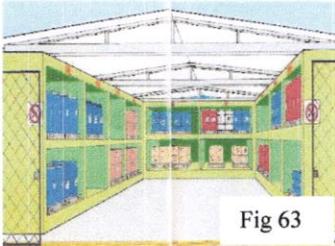


Fig 56



Fig 57

Fonction de formation et pratique sportive		Salle de musculation	<p>-Pour apprendre les différents mouvements sportifs, qui aide les plaisanciers.</p>	 <p>Fig 58</p>
Consommation	Préparer Servir a manger	Cuisine	-Doit être en relation directe avec les espaces de restaurations.	
	Manger	Restaurant	<p>-Doit être doté d'un accès facile vu de l'extérieur -dès l'entrée il est essentiel que le client trouve une impression de confort.</p> <p>-il faut que les mouvements des clients (entrée, accès aux toilettes) ne doivent pas nuire au passage du personnel transportant les plats.</p>	 <p>Fig 59</p>
		Foyer	-c'est un lieu d'échange, de communication et de rencontre à usage polyvalent il sera associé au restaurant panoramique ouvert sur un terrasse, en relation avec l'accueil, la salle de moniteur et l'extérieur.	
Fonction logistique	-assurer le bon fonctionnement du centre -recevoir les gens -assurer le bon déroulement du travail	Locaux administratif :	-Bureau de directeur : C'est le service de gestion ou le directeur doit pouvoir surveiller en permanence les évolutions des navigateurs.	 <p>Fig 60</p>
			-secrétariat : un espace commun entre la direction et le bureau de comptable.	 <p>Fig 61</p>
			-un bureau de comptabilité : dans lequel divers problèmes du financement vont être traité.	 <p>Fig 62</p>
			-une salle de réunion : elle permet le regroupement de tout le personnel, pour une bonne coordination et un bon déroulement de l'équipement.	

Fonction logistique	L'infirmierie	-elle doit être équipée du matériel de réanimation et des premiers soins.
	Locaux techniques	<ul style="list-style-type: none"> -un magasin d'armement destiné au stockage du matériel -un hangar à bateaux. -une voilerie: atelier de réparation destiné à la réparation des bateaux et l'entretien du matériel de plongée, de voile. -vestiaires et sanitaires. -la chaufferie et climatisation. <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: flex-end;"> <div style="text-align: center;">  <p>Fig 63</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>Fig 64</p> </div> </div>
	Parking	<p>Un parking à bateaux destiné au stationnement des:</p> <ul style="list-style-type: none"> -voileries. -planches à voiles. <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: flex-end;"> <div style="text-align: center;">  <p>Fig 65</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>Fig 66</p> </div> </div>

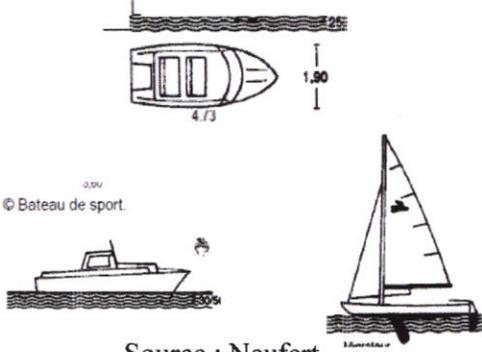
Programme quantitatif :

Fonction	Espace	Exigences	Surface unitaire	Surface totale
Accueil	Le hall	-c'est l'espaces de distribution des autres espaces donc il doit être spacieux et en relation avec la capacité d'accueil du centre. Comporte une réception de 40m ² et un hall d'accueil et d'exposition de 230m ² .	270-300m ²	420-450m ²
	Bureau de réservation	-bureau de 6m ² +espace de rangements de 8m ² +un salon d'attente de 16m ² +espace de circulation donne :	20-24m ²	
	Commerce	20m ² On a 5 boutiques de 20 m ² donc 100 m ²	100m ²	
	Sanitaires	-espaces pour hommes et femmes équipé de 2(lavabos +WC). -la surface de WC est de 2m ² donc : 2x2=4 m ² -les dimensions de lavabos d'après le Neufert : 0.55x0.7=0.385x2=0,77m ² -pour la circulation on a 6m de long et 1.80de large DONC : 15m ² x 2 =30m ²	25-30m ²	
Fonction de formation et pratique sportive	Locaux D'enseignement	Pour une capacité de 80personnes réparties en cinq groupes de 8 et quatre groupes de 10 on aura : -salle de cours 5x25m ² =125m ²	225-230m ²	
	Salle et bureaux pour moniteurs	-salle des moniteurs de 30m ² -bureaux des moniteurs 4x10=40m ² -salle polyvalente pour 100personnes de 100m ²	70-75m ²	
	Bibliothèque	-bibliothèque : 360m ² avec : -réception des livres, catalogue : 40m ² -cartothèque : 30m ² , rayonnage : 50m ² -salle de lecture 150m ² -revues : 40m ² -cyber : 40m ² -sanitaires de 10m ²	460-480m ²	

Source : Neufert

Fonction de formation et pratique sportive	Piscine couverte	<p>Bassin de 25x15 = 375m²</p> <p>10 Bassin non nageurs 25.00 (90.00) 12.50 (21.00) 6.00 avec plongeurs 9.00 (11.00)</p>	375-380m ²	1050-1085m ²
	Salle de musculation	<p>-il faut partir d'une salle d'au moins 200m² pour 40 à 50 personnes. -recommandation à titre d'exemple : hauteur libre pour toutes les pièces : 3,0m - Les salles de remise en forme et de musculation devraient avoir une largeur de 6m .longueur de la pièce moins de 15m, car sinon la vue d'ensemble est perdue lors de l'entraînement .la plus petite unité de 40m² convient pour 12 personnes</p> <p>Exemple d'une salle de remise en forme de 200 m²</p>	150-200m ²	
	Piscine couverte Profonde	<p>Bassin de 15x10m=150m² de profondeur 7m pour les plongeurs</p>	150m ²	
Consommation	Restaurant	<p>-Ce restaurant est de capacité pour 100personnes -d'après le Neufert une table pour 6personnes est de 3.9 et pour 4personnes est de 2.6 donc:</p> $\begin{cases} -10 \times 2.6 = 26m^2 \\ -10 \times 3.9 = 39m^2 \end{cases} \Rightarrow 65m^2$ <p>-plus l'espace de circulation sa donne 100m², +les sanitaires de 10m²</p>	110-115m ²	240-250m ²
	Cuisine	<p>-la surface de cuisine représente 40%de la surface du restaurant donc :100x0.4=40 plus l'espace de circulation sa donne 50m²</p>	50m ²	

	Foyer	-c'est un espace associé au restaurant pour 50 personnes, équiper par une cuisine bar de $14m^2$ -la surface pour une personne est de $1m^2$ plus l'espace de circulation sa donne $80m^2$	$80m^2$	
Fonction logistique	Locaux administratifs	-bureau de directeur $6m^2$ +espace De rangements de $8m^2$ +un salon D'attente de $15m^2$	$30-35m^2$	$100-120m^2$
		-Bureau de secrétaire de $6m^2$ +espace de rangement de $6m^2$	$15-20m^2$	
		-Bureau de comptable de $6m^2$ +espace de rangement de $6m^2$	$20-25m^2$	
		-salle de réunion : espace pour 10 personnes donc $0.6 \times 10 = 6m^2$ plus un espace de circulation donne : $25m^2$	$25-30m^2$	
		Sanitaire de $6m^2$	$6-10m^2$	
	Bureaux des clubs	-Bureaux des clubs : $5 \times 10 = 50m^2$	$50-55m^2$	
Infirmierie	-espace équiper d'une salle de réanimation de $16m^2$ +un bureau de médecin de $4m^2$ +espace de rangement de $4m^2$ +salle de soins de $20m^2$ +salle d'attente de $12m^2$ +sanitaire de $4m^2$	$60-65m^2$		
Locaux techniques	-Un hangar à bateaux de $250m^2$ -magasin de stockage de matériel de $60m^2$ -voilerie de $60m^2$ -séchage du matériel de $40m^2$ -chaufferie de $50m^2$ -ateliers de réparation des bateaux : $2 \times 50m^2 = 100m^2$ -groupe électrogène de $15m^2$ -poste de surveillance de $20m^2$	$455-600m^2$		

Fonction logistique	Parking à bateaux	<p>On a un parking pour 10bateaux donc : 275m²</p>  <p>© Bateau de sport</p> <p>Source : Neufert</p>	275- 300m ²	1086- 1285m ²
	Vestiaires	<p>-espaces pour hommes et femmes équipé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - WC de 2m² x3=6m² -Douches de 2m²x10=20m² -casiers de 20m² <p>Sa donne 46m² x2=92m²</p>	92-95m ²	
	Circulation	<p>Circulation horizontale +verticale de 100m²</p>	100-120m ²	

Totale : 3266-3500m²

d.2.2. Selon la destination :

-Tourisme urbain :

Il s'exerce dans les lieux urbains et dans les villes qui attirent les touristes par leurs aspects architecturaux.



Fig 67 : La tour Eiffel France

-Tourisme de nature :

La découverte des espaces naturels protégés particulièrement nombreux en zone littorale : Parc Naturel Régional, réserves naturelles, grands sites naturels classés.



Fig 68: Saint Omar -France

-Tourisme montagnard:

Il se fait dans les montagnes, la neige étant l'élément généralement attirant.



Fig 69: Alsace -France

Tourisme vert: Tourisme vert (naturel) Concerne un espace caractérisé par la prédominance des paysages agricoles et forestiers complétés de plans d'eau et prépondérante.



Fig 70 :Mexique

-Tourisme balnéaire: Représentant la forme de tourisme la plus fréquentée dans le monde. Caractérisé par la mer, la plage, la côte et bien évidemment le soleil, le tourisme balnéaire ou (tourisme littoral) est devenu la forme de tourisme favorite des vacanciers, en raison du bien être qu'il leur procure.



Fig 71 : La ville d'Agadir en Maroc

• **Les Villes littorales touristiques-portuaires :**

Le cas de La Ville de Hammamet, son centre-ville est situé au bord de la mer, ce qui lui donne un charme particulier. Des restaurants, des cafés, des magasins et des jardins publics, d'où une vue panoramique sur la mer s'offre aux promeneurs.

L'impact du tourisme sur l'architecture et l'urbanisme:

Son principal impact demeure la création de structures d'accueils et un aménagement urbain qui valorise sa vocation touristique, comme la création d'esplanades, ballades, parcs ... Par contre le tourisme engendre aussi des effets néfastes sur la Ville littorales car le tourisme a souvent raté l'intégration de ses structures dans le milieu naturel et contrastent lourdement avec l'architecture locale, d'où le terme « pollution architecturale », aussi la surexploitation du foncier par le tourisme et tout ce qui en découle le rend inaccessible pour la population autochtone, de plus, une mauvaise gestion de l'aménagement d'une ville touristique crée une rupture entre les zones de tourisme et la ville elle-même.

d.3.L'activité agricole :

L'agriculture :

Elle est connue comme étant une activité traditionnelle dans les Villes littorales; les gens aménagent leurs écosystèmes pour satisfaire leurs différents besoins (le besoin alimentaire en premier lieu), et ceux de la société. En plus de ça l'agriculture est un élément d'aménagement de l'espace, nous prenons les jardins comme exemple.

Son impact sur l'architecture :

L'agriculture est considérée comme un obstacle, elle crée des coupures dans l'urbanisation, elle permet même d'orienter l'urbanisation des cotes dans certaines villes.

d.4. L'activité industrielle :

Caractérisé par une zone réunissant plusieurs dizaines d'usines et employant quelques centaines de milliers de personnes.

Son impact sur l'architecture :

Elle est caractérisée par un paysage industriel ; le secteur secondaire occupe une part importante de la population, des usines, aires de stockages, grands ensemble d'habitat collectif et les équipements d'accompagnements. Dans la zone industrielle on ne peut pas avoir l'activité touristique, en plus elle provoque une certaine séparation dans la ville par ce qu'elle est toujours éloignée de la zone d'habitation

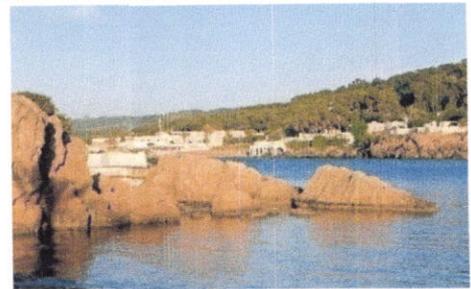


Fig 72 : Complexe touristique (Corne d'or) Tipasa.



Fig 73 : Cafeteria à Hammamet (Tunisie)



Fig 74 : Le quartier du Chemin Vert de la Ville de Boulogne



Fig 75:Port industriel d'Arzew (Oran)

Leur rôle est de donner forme à un paysage sur un plan Architectural et Urbanistique, beaucoup plus commercial et/ou industriel, composé de bâtiments commerciaux, d'entrepôts et d'aires de stockages.



Fig 76 : Port de commerce de Havre (France)

II.2.1.2. Sur le plan socioculturel:

Comme la population des villes littorales est connue pour être ouverte et accueillante, ceci a un impact sur l'Architecture et l'Urbanisme de celles-ci. Les villes littorales sont caractérisées alors par :

-L'aménagement des espaces extérieurs (placettes, les complexes et lieux d'échanges économiques).

-L'impact sur le plan spatial, on réserve et on aménage des espaces accueillants (embellissement des restaurants..).



Fig 77 : Placette Sahette chouhada à Alger

II.2.1.3. Sur le plan Architectural :

a. Le climat : Le climat du littoral se caractérise en général par l'ensoleillement, l'humidité et les vents qui sont des facteurs à prendre dans la conception architecturale avec l'utilisation de nouvelles techniques.

Dans le cas de la méditerranée, le climat se caractérise par un été chaud et un hiver doux et humide.

b. L'ensoleillement : La lumière naturelle est un élément important dans une conception architecturale. Élément librement disponible, elle est prise en compte prioritairement dans les programmes d'architecture.

Les relations entre l'intérieur et l'extérieur d'un bâtiment sont modulées par les ouvertures. La pénétration de la lumière est un élément essentiel de l'usage et de l'ambiance dans un projet.



Fig 78



Fig 79 : Port de pêche et de plaisance de TIGZIRT

On profite du soleil par:

Architecture des bâtiments : on construit les ouvertures, les terrasses et les balcons pour profiter de l'ensoleillement, en plus de la vue à l'extérieur.

Pour exploiter cette énergie solaire il faut utiliser des éléments architectoniques comme les capteurs solaires et les panneaux photovoltaïques.

Les couleurs interviennent sur la réflexion et à la distribution de la lumière.

D'où l'on préconise l'utilisation de couleurs claires, le bleu et le blanc, particulièrement dans le cas de la méditerranée.

Orienter les bâtiments afin de mieux profiter des apports solaires.

Les couleurs interviennent sur la réflexion et à la distribution de la lumière.

D'où l'on préconise l'utilisation de couleurs claires, le bleu et le blanc, particulièrement dans le cas de la méditerranée.

comment se protéger du soleil ?

L'utilisation des écrans végétaux ainsi que l'eau, par l'implantation des piscines et des fontaines, rafraichissent directement l'air ambiant

L'ensoleillement a également son impact sur le choix des matériaux de construction (utilisation de verre de faible émissivité).

L'utilisation des techniques constructives (brise-soleil).

c. Le vent:

Le vent est un phénomène particulier aux villes littorales, créé par les différences de pression atmosphérique dues aux différences de température de l'air.

On profite des vents par :

La topographie du terrain et la forme de la toiture peuvent renforcer la différence de pression favorable à la ventilation naturelle, aérer, sécher et rafraîchir les milieux urbains.



Fig 80

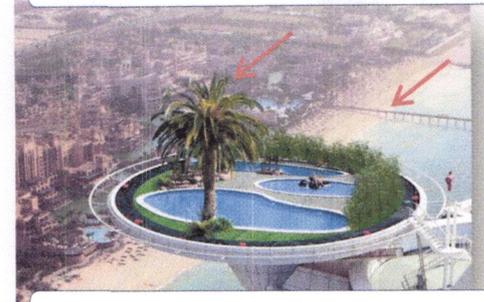


Fig 81



Fig 82



Fig 83

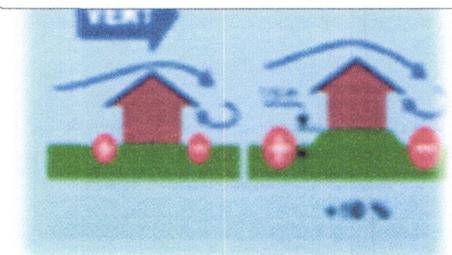


Fig84

Comment se protéger du vent ?

Traitement de la construction : réalisé des acrotères perforés au sommet des façades des bâtiments, l'utilisation des formes aérodynamiques plus que les formes rectilignes, et pour la structure il faut prévoir des renforcements au niveau des fondations.

Les barrières brise-vent naturelles et artificielles qui sont les rangées d'arbres.

d. L'humidité :

Le taux d'humidité est élevé, particulièrement dans certaines parties de ces zones littorales, ce qui cause la détérioration de certains matériaux de construction, voire même pour la santé de l'être humain...

On se protège de l'humidité par :

1/ Sur le plan Architectural : L'injection de résine.

2/ Sur le plan Urbanistique : La tendance actuelle est de construire loin du rivage et en hauteur, si le site le permet.

e. La Pluie :

La pluie est une énergie qu'on peut récupérer, et c'est aussi une source de danger.

Remontée des eaux : Il faut donc que le tracé de la ville soit choisi de façon à éviter d'éventuels dangers dus à la pluie (inondation..).

On peut récupérer des eaux de pluie par l'utilisation d'une cuve, elle fournit l'eau pour l'arrosage des espaces verts.

f. Les risques naturels :

Le littoral est un milieu très fragile qui dispose des risques naturels liés au changement climatique; qui va exercer une pression croissante sur les installations urbaines, touristiques et agricoles du littoral.

1. Remontée des eaux :

Elle se produit lorsque de forts vents marins poussent l'eau des surfaces des océans, laissant ainsi un vide où peuvent remonter les eaux de fond avec une quantité importante de nutriments.

2. Le Tsunami : il est causé par un tremblement de terre sous-marin comme il peut également être engendré par une éruption



Fig 85 :L'humidité sur les façades

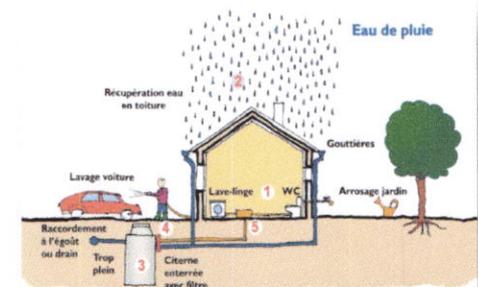


Fig 86 : La récupération de la pluie



Fig 87 : Remontée des eaux



Fig 88 : Séisme (tsunami)

volcanique sous-marine.

3. L'érosion :

C'est l'élévation du niveau de la mer du au changement climatique qui est la cause principale de ce phénomène d'érosion, il peut avoir des conséquences :

Directe : la disparition de surfaces terrestres.

Indirecte : augmentation du risque de submersion.

Pour se protéger de ces phénomènes naturels on opte pour :

Les ouvrages longitudinaux de haute plage (digues, Murs)

Les ouvrages longitudinaux de basse plage et de petits fonds

Les ouvrages transversaux aux épis

II.2.1.3.1. Le rapport entre la forme architecturale et le climat :

L'architecture des villes littorales connue par sa particularité qui résulte de la particularité du littoral ; Les différentes caractéristiques architecturales sont :

a. La localisation et l'orientation du bâtiment :

L'implantation d'une construction en bord de mer doit résoudre avant tout la contradiction entre les vents dominants et la vue sur la mer.

Pour se protéger du vent, les constructions en bord de mer se sont dotées de protection, ces protections ont pris diverses formes. D'où la nécessité de prévoir des ouvertures pour laisser passer le vent.

b. La forme et la volumétrie :

Les villes littorales se caractérisent par une merveille d'architecture dont la majorité des formes symbolisent une voile gonflée par le vent.

1. La forme: renvoie à un volume qui n'est pas simplement défini par sa configuration géométrique (composition de figures simples : cube, pyramide, sphère...); mais aussi par des propriétés visuelles et sa métaphore et surtout Le rapport à l'environnement.

2. La morphologie du site : les architectes tentent de s'adapter aux sites littoraux par la forme.

3. Le climat : les éléments climatiques imposent aussi la forme architecturale comme les vents

4. Les facteurs économiques: réalisation des projets attractifs peut devenir comme une source de revenu pour la ville.



Fig 89 :L'Erosion



Fig 90: Fake Hills par MAD Architects (la Chine)



Fig 91

c. Les matériaux et techniques de construction :

-l'utilisation du brique, béton, le béton cellulaire, les panneaux isolés, bois naturel, le verre

-Aussi il faut éviter l'utilisation de l'acier (les problèmes de la corrosion).

Le choix de ces matériaux est fait en considération des facteurs climatiques (le soleil, les vents, l'humidité et pluie, et les risques naturels comme la corrosion causée par les airs salins).

Les couleurs claires en revêtement des façades tel que le blanc pour les murs et le bleu pour la menuiserie. Ce choix est comme une réponse à des exigences climatiques telles que le soleil car cette solution renforce la protection solaire.

d. Technique de construction :

Les ouvertures :

Utilisation des grandes ouvertures et baies vitrées pour mieux profiter de l'éclairage naturel, l'ensoleillement, l'aération (ventilation) et des vues panoramiques. Et aussi la protection du rayonnement solaire ; en utilisant des éléments de protection (pare-soleil horizontal, pare-soleil vertical)

Terrasse :

Peut être couverte ou non, permet le regroupement, l'échange, comme elle offre une vue sur l'extérieur et sur la mer. On donne plus d'importance à l'espace extérieur que l'espace intérieur.

Présentation de la ville littorale algérienne :

Le littoral algérien c'est 1 200 kilomètres de côte bordé d'une mer turquoise. Regroupant toutes les grandes villes sur son territoire, et regorgeant de sites naturels magnifiques.

La majorité des grandes villes du territoire font assurément le bonheur des randonneurs, baigneurs, et amateurs de pêche et sports nautiques.

L'activité touristique de cette partie de l'Algérie n'empêche pas la préservation de la faune et de la flore marines. Véritable lieu de détente, le littoral algérien est également un lieu riche en histoire, le bord de mer étant jalonné de plusieurs sites archéologiques de l'époque antique ou ottomane.



Fig 92



Fig 93



Fig 94



Fig 95: Le littoral algérien

II.3.Particularités des villes littorales algériennes :

Le littoral algérien s'étend sur une longueur de 1200 KM ; d'une superficie de 9824 km², 0.4% de la superficie du pays; il représente un écosystème riche et fragile.

Cette espace littoral couvre 159 communes maritimes, incluant L'ensemble des territoires des grandes villes côtières (Alger, Oran, Annaba).



Fig 96 :la ville littorale algérienne

La loi algérienne, enfin, définit le littoral comme suit : « le littoral englobe l'ensemble des îles et îlots, le plateau continental, ainsi qu'une bande de terre d'une largeur minimale de huit cents (800m) longeant la mer.

II.3.1 Sur le plan naturel : L'Algérie jouit d'un climat méditerranéen ensoleillé chaud en été, et un hiver humide.

II.3.2. Sur le plan architectural et urbanistique :

L'Algérie a connu deux politiques d'aménagements qui ont été appliquées sur le plan Urbanistique et Architectural :

- 1- Au lendemain de l'indépendance, l'état a préféré s'intéresser aux grandes Villes qui sont Alger, Oran, Annaba et quelques villes moyennes comme Skikda, Bejaia et Mostaganem et au détriment des petites villes qui sont restées relativement délaissées ou en stagnations, ceci a engendré un déséquilibre sur le plan urbanistique, les grandes villes ont connu une forte urbanisation (sur-urbanisées) contrairement aux petites Villes qui sont sous-urbanisées.
- 2- Les instruments d'urbanisme (PDAU et POS) ont les mêmes contenus, ils ne prennent pas en considération les particularités des Villes littorales, donc on intervient de la même manière que pour les Villes intérieures sur le plan Architectural et Urbanistique.



Fig 97: La ville d'Annaba

II.3.3. Sur le plan social : La particularité d'une population communicante et accueillante.

II.3.4. Sur le plan économique : C'est un pays en voie de développement riche par ses potentialités naturelles (littoral, pétrole,...etc.).

II.3.5. Sur le plan réglementaire :

La loi littorale :

Une des particularités des villes littorales algériennes réside dans la réglementation

La loi littorale détermine les conditions d'utilisation et de mise en valeur des espaces terrestre et maritime, En Algérie, on a la loi littorale (02-02) du 5 février 2002, la loi d'urbanisme et d'aménagement du territoire (90-29) du 1er décembre 1990 et la loi domaniale (91-454) du 23 novembre 1991. Cette législation interdit l'urbanisation sur une bande de territoire de cent mètres de largeur, à partir du rivage et de trois cents mètres en cas de fragilité de l'écosystème littoral.

Les instruments d'urbanisme liés au littoral :

SNAT (Schéma National d'Aménagement du Territoire) : il est initié par l'état, il régle la distribution des activités, fonctions et peuplements (aéroports, réseaux routiers) au niveau national. Il a une importance stratégique car on peut mieux visualiser tous les secteurs sensibles.

SRAT (Schéma Régional de l'Aménagement du Territoire) : il est initié à l'échelle d'inter wilaya par l'état, afin de décentraliser et responsabiliser les 9 régions du pays. Il distribue les activités par région, localise les infrastructures et les équipements, et régle l'armature régionale des réseaux.

SDAT (Schéma Directeur d'Aménagement du Territoire)

PAC (Plan d'Aménagement du Côtier): pour délimiter l'espace littoral et identifier les différentes sources et formes de pollution et d'érosion.

PAL (Plan d'Aménagement du Littoral)

PAW (Plan d'Aménagement de la Wilaya) : il est initié par la wilaya (limites administratives). Suivant les grandes orientations des plans supérieurs, il fixe les vocations de chaque commune de la wilaya, il identifie la hiérarchie urbaine de la wilaya (communes rurales et urbaines). Il fixe le rythme de l'urbanisation, détermine les aires de planification inter communales et localise les zones d'activités économiques avec les zones à mettre en valeur.

PDAU :le PDAU fixe les orientations fondamentales de l'aménagement des territoires concernés, il détermine la destination générale des sols, la nature et le tracé des grands équipements d'infrastructure, Le PDAU doit être compatible avec les orientations de la l2_02- LE POS : Le POS est un instrument d'urbanisme réglementaire, procédant d'une politique de protection, Dans le respect des dispositions du PDAU, il fixe de façon détaillée les droits d'usage du sol et de construction pour le secteur concerné.

POS (Plan d'Occupation des Sols) :C'est un instrument issu des orientations et prescriptions du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme. Il définit les droits d'usage des sols et de construction à la parcelle. Il précise :

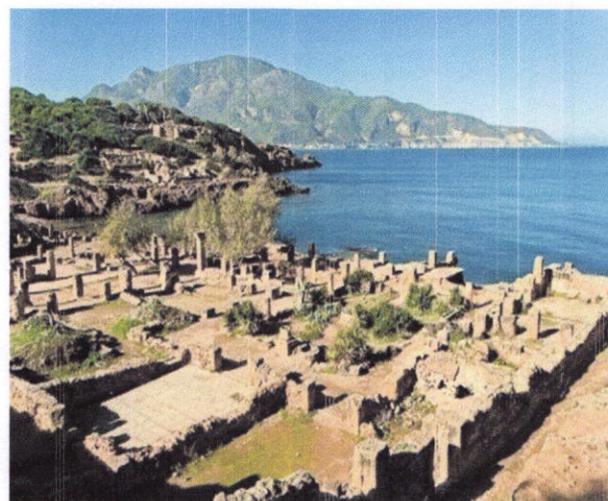
La forme urbaine et les droits de construction et d'usage des sols ; La nature et l'importance de la construction ; Les règles relatives à l'aspect extérieur des constructions ; Les espaces publics, les installations d'intérêt général, les voiries et les réseaux divers ; Les servitudes ; Les zones, sites et monuments historiques, à protéger ;(littoral, terre agricole...)

ZET : la majorité des zones d'expansion touristique ont été détournées de leurs vocations initiales, leurs terrains d'assiettes ont servi pour implanter des lotissements et des coopératives immobilières.

CHAPITRE III :

CAS D'ETUDE« Exemple d'étude »

Afin d'appuyer les connaissances et les compléter sur les villes littorales sur le plan architectural et urbanistique.



IV.1. Les façades maritimes:

IV.1. 1. Définition :

Une façade maritime est un espace littoral d'échanges et de production (comportant de grands organismes urbains et portuaires) jouant le rôle d'interface entre un arrière-pays continental (hinterland) et un avant-pays maritime (foreland).

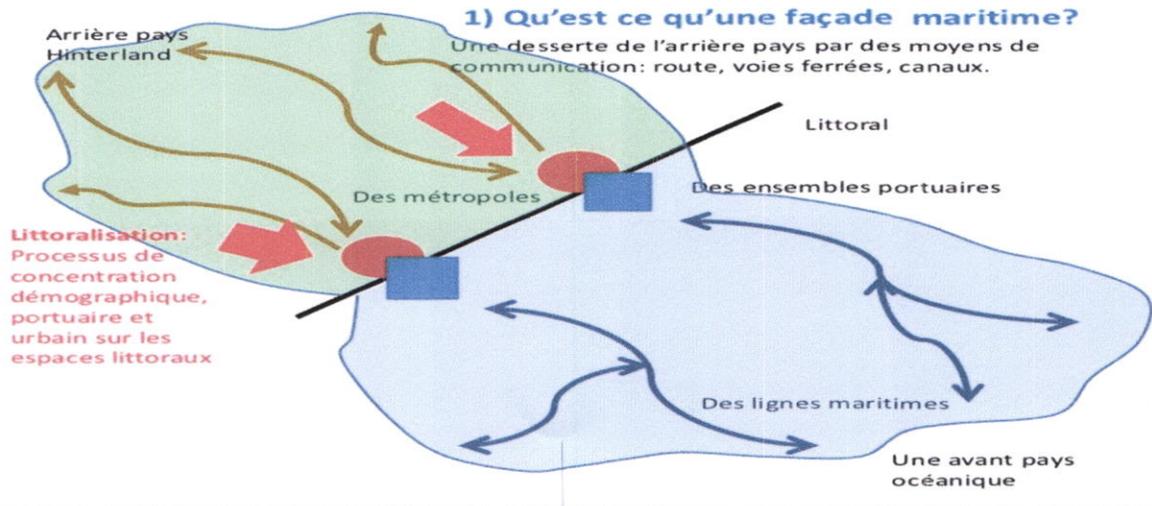


Fig 98: Schéma d'une façade maritime

IV.1. 2. Les grandes façade maritimes du monde :

Les grandes façades maritimes du monde se trouvent dans l'Atlantique (Northern Range de la mer du Nord de Dunkerque ou du Havre à Hambourg, façade atlantique de l'Amérique du Nord du Saint-Laurent au golfe du Mexique), et de plus en plus dans le Pacifique (façade occidentale de l'Amérique du Nord du Puget Sound à la Californie, façade de l'Asie orientale de la Corée du Sud à Singapour).

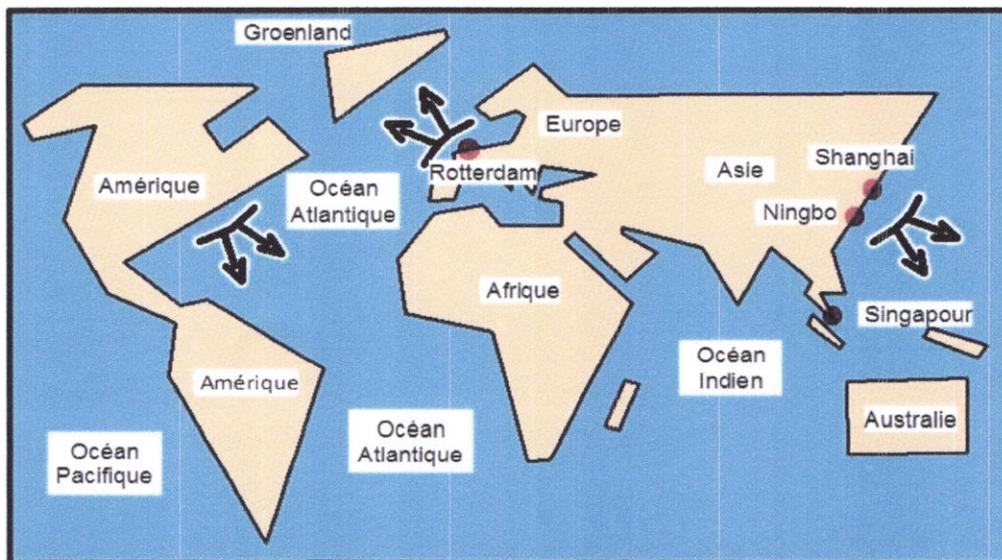


Fig 99: Les grandes façades maritimes du monde

IV.1. 3. Les façades maritimes modernes :

IV.1. 3.1. Barcelone:

A partie la plus visible de la façade maritime moderne de Barcelone fait partie du district de Sant Martí. Un district qui illustre bien la grande transformation urbaine qu'a vécu Barcelone au long de ces dernières décennies.

Sant Martí offre la possibilité d'apprécier une grande variété de paysages où la nature urbaine des parcs, l'environnement de la côte des plages et l'architecture moderne sont réunies en à peine 3 kilomètres de littoral.

Des quartiers de Sant Martí, trois sont baignés par le littoral: la Vila Olímpica, le Poblenou et la Diagonal Mar. Ces 3 quartiers forment 2 675 mètres de plages et de ports de plaisance.

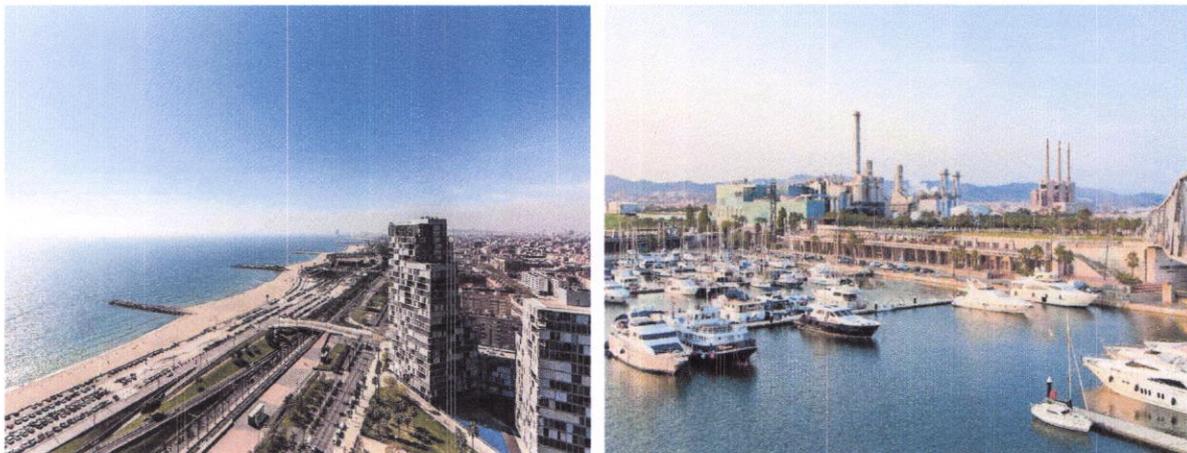


Fig 100: Façade maritime - Barcelone - Espagne

IV.1. 3.2. Monaco:

La Principauté de Monaco a annoncé le lancement d'un nouveau projet d'urbanisation en mer. Un quartier de 6 ha va voir le jour sur la mer, avec de nombreux logements, commerces, espaces publics ainsi qu'un port animation. Fin des travaux en 2025.



Fig 101: Façade maritime - Monaco- France

IV.1. 3.3. Tipaza:

IV.2. présentation du site:

IV.2.1. Sur le plan géographique :

IV.2.1.1. Situation régionale:

Tipasa est une Ville côtière, chef-lieu de wilaya depuis 1985 elle est située à environ 70 km à l'Ouest d'Alger, 60 km au Nord Est de Blida, 60 KM au Nord Est de Ain Defla et 110 KM à l'Est de Chlef.



Fig 102: Carte de Situation régionale de Tipaza.

IV.2.1.2. Situation locale :

Elle est limitée par :

La mer méditerranée au Nord.

La commune d'Ain Tagourait et Bousmaila l'Est.

La commune de Hadjout au Sud.

La commune de Cherchell à l'Ouest.



Fig 103 : Carte de Situation locale de Tipaza.

IV.2.1.3. Délimitation de la ville

La Ville de TIPASA est limitée par:

- La mer méditerranée au Nord.
- Les complexes européens touristiques (le C.E.T et la Corne d'Or) et les terrains agricoles à l'Est.
- Les terrains agricoles au Sud.
- Le complexe touristique Matares, le mont Chenoua et les terrains agricoles à l'Ouest.



Fig 104 : Carte de Situation locale de Tipaza.

IV.2.2. Sur plan naturel :

Parmi les éléments climatologiques de la ville de Tipaza :

IV.2.2.1. Les vents dominants :

La Ville de Tipaza est touchée par les vents dominants du Nord-Ouest en hiver et du Nord-Est en été ; les vents du Sud ou Sirocco sont doux.

Vu que la Ville est naturellement protégée du vent par le mont Chenoua à l'Ouest, le problème des vents ne se pose pas.

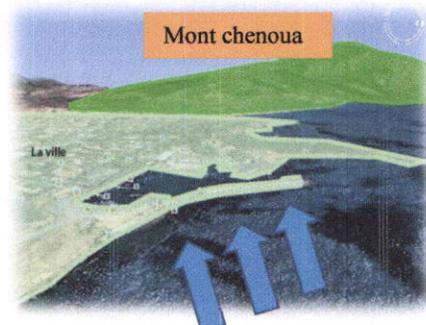


Fig 105: Les vents dominants

IV.2.2.2. L'humidité :

Elle atteint à Tipasa le seuil de 90% et descend jusqu'à 40% soit une moyenne de

IV.2.2.3. Relief :

Les pentes suivent une déclivité de 0% à 25% avec un relief de montagne au niveau de Chenoua, qui s'élève à plus de 900m d'altitude au-dessus de la mer.

-Une zone basse en cuvette dans la Vallée du Nador et une zone de plateau et de contreforts du sahel à l'Est, la cote dessine une bande littorale à corniche dominant la mer.

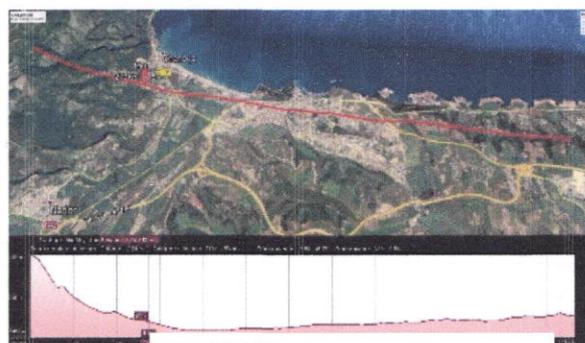


Fig 106: Coupe topographique

IV.2.2.4. Accessibilités de la ville :

a. Extérieur :

La ville de Tipaza est traversée par un seul axe routier important, la route nationale N°11 (R.N.11), qui travers la ville de Tipaza et qui relie Alger à Mostaganem

Un chemin de wilaya numéro 109(C.W.109) reliant la R.N.11 à la corniche de Chenoua et un autre (CW106) qui reliant les complexe touristique a la RN11.



Fig 107: Carte d'accessibilité à la Ville de Tipaza

b. mobilité:

- Dans le noyau ancien, il existe un tracé orthogonal hiérarchisé perpendiculairement par des percées qui débouchent sur la mer.

- Les nouvelles extensions sont structurées par des axes anarchiques

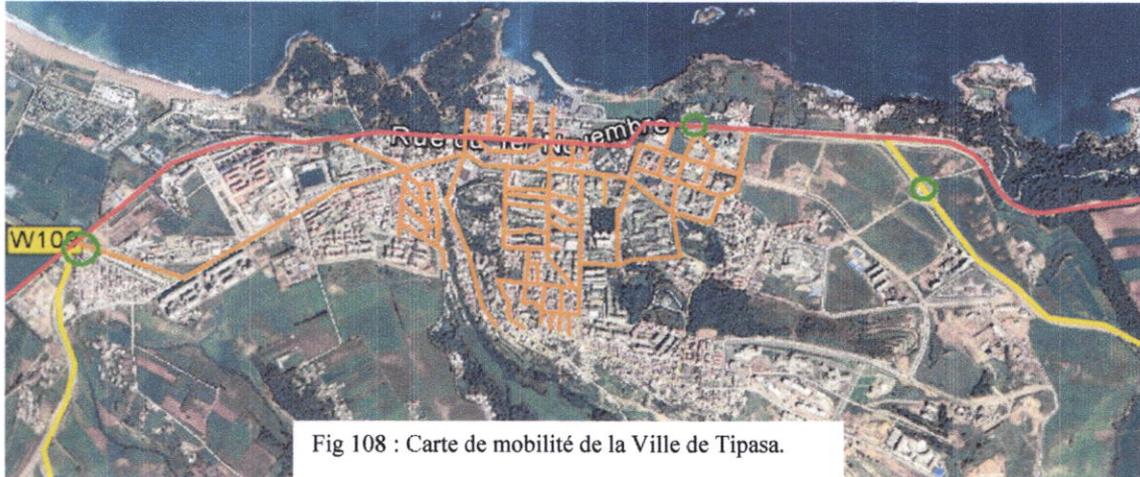


Fig 108 : Carte de mobilité de la Ville de Tipasa.

IV.2.2.5. Les risques naturels :

a. L'érosion :

Le mont Chenoua semble peu touché par le phénomène d'érosion, surtout dans ses formes les plus apparentes comme les griffes et ravines vives.

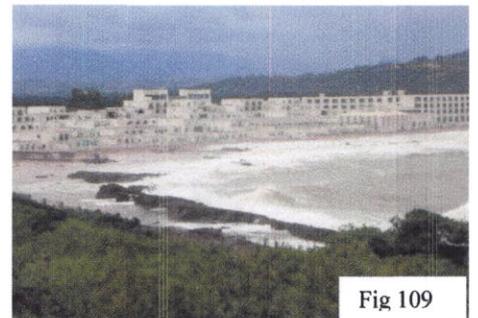


Fig 109

b. La pollution marine :

Elle est due à l'évacuation des eaux usées urbaines ou industrielles avec des conséquences directes sur les eaux superficielles et souterraines.



Fig 110

c. L'air saline :

La dégradation du patrimoine historique :

(Sites Archéologiques), ainsi que les complexes touristiques.

d. Sismicité :

La Ville de Tipasa est classée dans la zone III, elle a connue beaucoup de tremblements de terres ; le séisme du mont Chenoua 1989, a 1990 de la région de Tipasa.

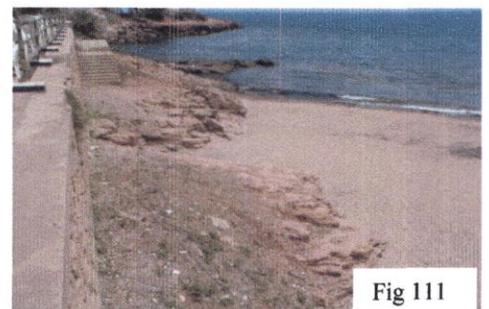


Fig 111

IV.2.3. Sur le plan économique :

a. L'agriculture :

Tipasa est une Ville à vocation agricole, car l'origine de sa création est étroitement liée à l'agriculture. La superficie relative des plaines ($\approx 36\%$) ainsi que celle des collines et des piémonts ($\approx 34\%$) donnent à ce secteur une place particulièrement importante dans l'économie de la Ville.



Fig 112

b. Le tourisme :

La Ville de Tipasa a une côte qui s'étend sur près de 34 KM est qui est ouverte à la baignade.

En plus des nombreuses baies, criques et autres falaises qui attirent les touristes, surtout en été. Elle jouit aussi de beaucoup d'autres atouts (forêts, ruines, villages pittoresques et bien d'autres richesses). Elle a une très grande capacité d'accueil en période estivale.

Les installations touristiques et leurs capacités d'accueils :

La réalisation des projets touristiques, le complexe Matares qui a été réalisé en 1971 par l'architecte POUILLON est destiné pour le tourisme international, le CET, le grand bleu, la Corne d'Or. Ces complexes ont été placés à l'extérieur de la Ville, car à cette époque le président ne voulait pas que la population autochtone ait un contact avec les touristes étrangers.

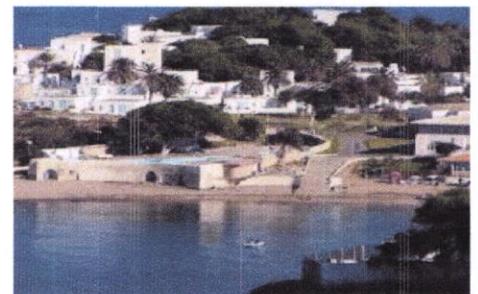


Fig 113 : CET

C.E.T :

Il est situé à l'entrée de la Ville coté Est, il s'étend sur une surface foncière de **36 Ha**. Il a une capacité d'accueil de 355 bungalows et 3 villas.

CORNE D'OR :

Le complexe s'étale sur une superficie de **36 Ha**, actuellement corne d'or est détachée du CET.



Fig 114 : corne d'or

MATARES :

Il a été créé en 1971, il a une surface foncière de **8,8 Ha**. Il a pour activités : l'hôtellerie, le tourisme et le loisir, Il est composé de :

Hôtel résidence : - 325 chambres - 42 appartements

Hôtel de la baie :- 100 chambres-34 Villas -30 Studios

Restaurants :-Bar de la baie -Terrasse pour barbecue.

Centre de repos familial : 52 villas, magasins s'étalant sur 5,2 Ha



Fig 115:Matares

c. La pêche:

Le port de Tipasa constitue un élément historique et culturel très important pour la Ville et la région environnante. Il est délimité par une jetée principale, une jetée secondaire, un quai et un bassin de pêche.

- ❖ Manque d'endroits attractifs qui peuvent attirer les gens tout au long de l'année, Malgré l'existence d'une articulation entre la ville et la mer, le port manque d'un traitement et un aménagement qui lui permettent une animation lors de la période estivale.



Fig 116: Le port de la ville de Tipaza

d. L'artisanat:

C'est une activité qui a perdu de sa valeur avec le temps. Elle est devenue une activité commerciale embryonnaire, avec un manque d'espaces de ventes et d'expositions des produits.

- ❖ Les activités humaines tel que la pêche maritime et l'agriculture et sur tout l'artisanat sont entrain de disparaître ou substituées par d'autre activités (le commerce et l'industrie).
- ❖ la ville recèle un patrimoine découvert et enfoui d'une valeur importante lui conférant un intérêt historique et culturel au niveau national et international.



Fig 117 : L'artisanat:

IV.2.2.6. Sur le plan social :

La Ville de Tipasa a connu une évolution démographique importante, sa population est passée de 7079 habitants en 1987 à 14320 habitants au dernier recensement en 2006. Le taux d'accroissement annuel moyen est de 5%. La population est caractérisée par un comportement accueillant.

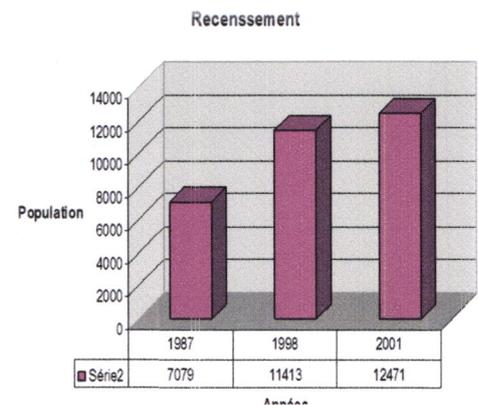


Fig 118

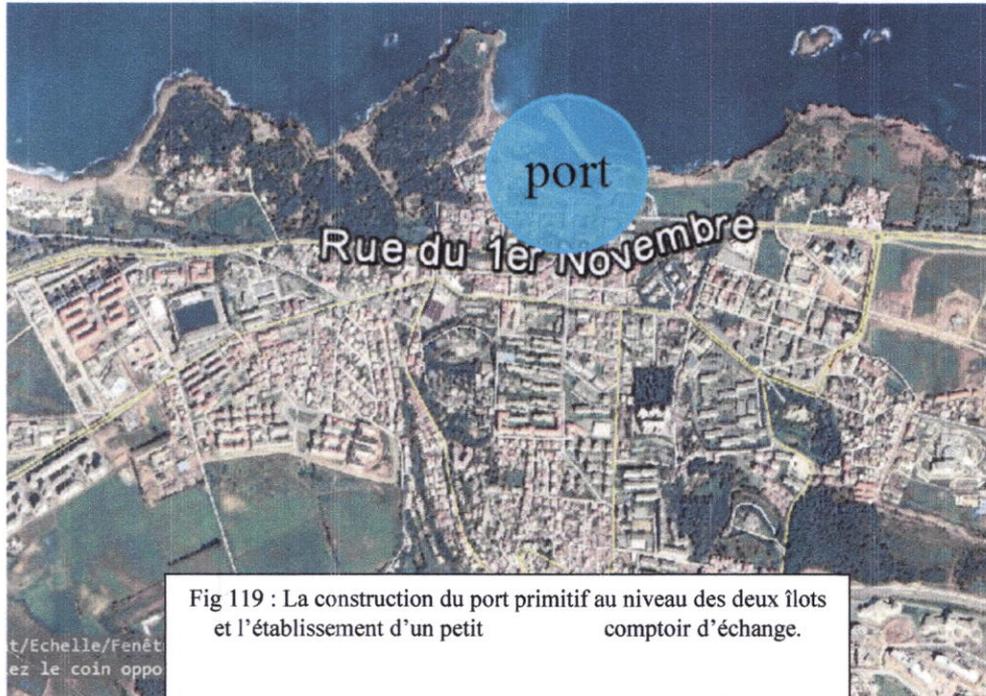
IV.2.4. Sur le plan architectural et urbanistique :

La région de Tipasa, tout comme l'ensemble du pays, a connu plusieurs civilisations. Chacune a marqué l'évolution Urbaine et Architecturale de la Ville.

C'est ce qui est à l'origine des différents tissus qui composent la Ville actuellement : près-colonial, colonial et post colonial. Et le fait qu'il y ait une rupture entre ce différent tissu nous a poussés à faire une lecture diachronique de la Ville de Tipasa, qui a pour objectif : la compréhension de l'organisation Urbaine et Architecturale et l'évolution de celles-ci dans son contexte hospitalier et communicant.

Passage des phéniciens :(1^{er} siècle AV.JC) :

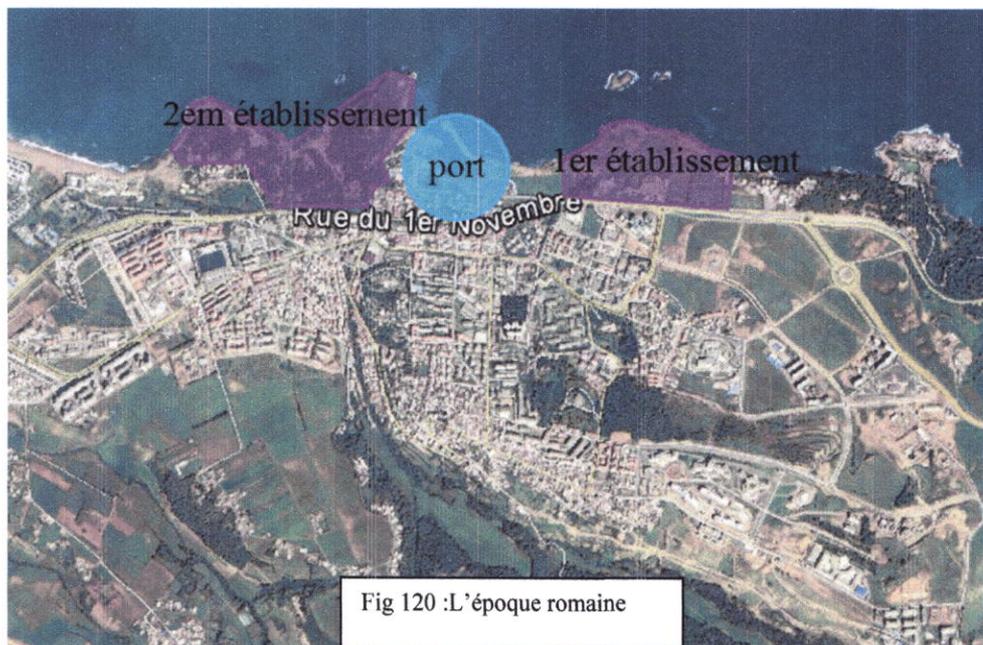
Ce qui a motivé les phéniciens à choisir ce site, c'est tout d'abord la situation stratégique de la région, la Ville était une escale située entre ICOSIUM (Alger) et IOL (Cherchell). La présence du port offrait un comptoir d'échanges et de commerce et ses reliefs lui permettait la protection des vents Dominants Nord-Ouest.



L'époque romaine : (en 46 AV.JC)

Les romains se sont établis sur le comptoir phénicien et ont construit la Ville. Ils ont procédé à l'édification d'une enceinte structurée par deux axes CARDO –DECUMANUS. Autour s'articulent les édifices publics. Ils ont franchi les limites et édifié de nouveaux quartiers avec un nouveau rempart de 3 portes permettant la communication avec : Cherchell, Alger et les plaines avoisinantes.

Toutes les constructions sont implantées d'une façon à garder la vue dégagée sur la mer.



L'époque coloniale :

Les français s'intéressèrent à Tipasa qui relève d'une situation stratégique, dotée surtout d'une importance économique grâce à la fertilité de ses terres agricoles. Ils se sont installés en mitoyenneté avec les sites archéologiques, le tracé de la Ville a été fait par rapport à la mer.

Cette époque a connu quatre phases importantes dans l'évolution architecturale et urbanistique de la Ville, qui sont les suivantes :

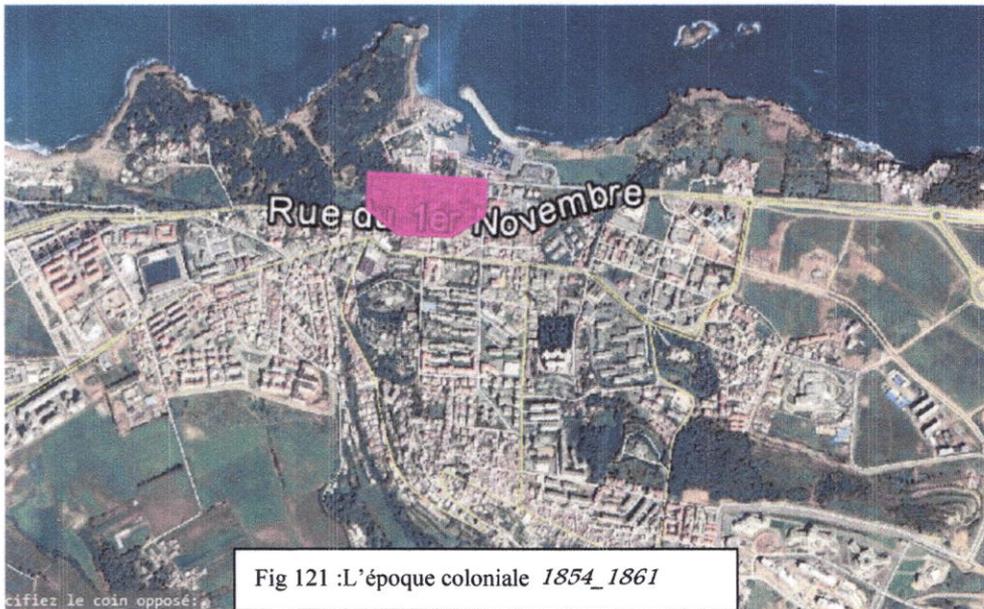


Fig 121 :L'époque coloniale 1854_1861

-de 1854 à 1861 : Naissance de village a vocation agricole et d'échanges (projet DEMONCHY).

Le Principe d'organisation de projet de DEMONCHY : Le plan est divisé en cinq îlots. Demonchy a organisé cette architecture par deux axes, l'un parallèle et l'autre perpendiculaire à la mer, ce dernier (axe Nord Sud) est fait comme axe de symétrie de chaque paire d'îlots. Chaque îlot dispose de huit parcelles orientées vers la mer pour permettre de garder le contact visuel et faciliter l'accessibilité. Il a opté pour la largeur vers la mer et la longueur perpendiculaire à la mer afin d'avoir plus de percées sur la mer et une seule percée dans l'autre sens (RN11).Le gabarit est de R+1 pour des raisons sismiques.

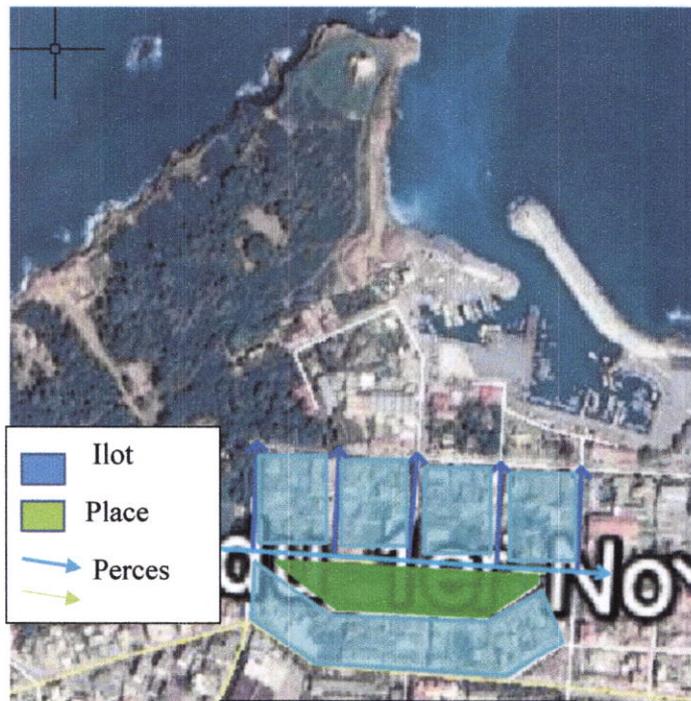


Fig 122 : Projet Demonchy

- **En 1861** : Une croissance urbaine vers le Nord – Ouest par la construction de l’îlot industriel (chaix- trumeaux) et quelques bâtiments bordant.

-**En 1886** : Tipasa devient une commune, cette mutation se caractérise par de nouvelles constructions des équipements de base (hôpital, dispensaire, école...) et des édifices publics tel que la Mairie et l’église.

-**de 1948 à 1962** : L’aménagement d’un nouvel îlot du noyau qui marque une 2eme extension urbaine vers l’Est, et même une continuité de l’axe Nord Sud, qui assure une nouvelle extension vers le Sud. La construction d’une cité de regroupement Oued Merzoug dans la partie sud de la ville, cette cité sera caractérisée par une rupture totale par rapport au noyau de la ville.

-Le mode de croissance change, car il prend la direction Sud avec la création de la cité Oued Merzoug et la cité HLM, dans le cadre du plan de Constantine (1958-1962).

Cette rupture s’explique par l’hypothèse, qu’on ait choisi le lieu le plus favorable par sa position au sommet qui permet de dominer la mer, par son orientation différente des autres exposées aux vents d’hiver...

La cité HLM fut édifée sur un plateau, elle est constituée de bâtiments juxtaposés d’une manière ponctuelle.



Fig 123 : L’église



Fig 124 : APC



Fig 125 : L’îlot industriel

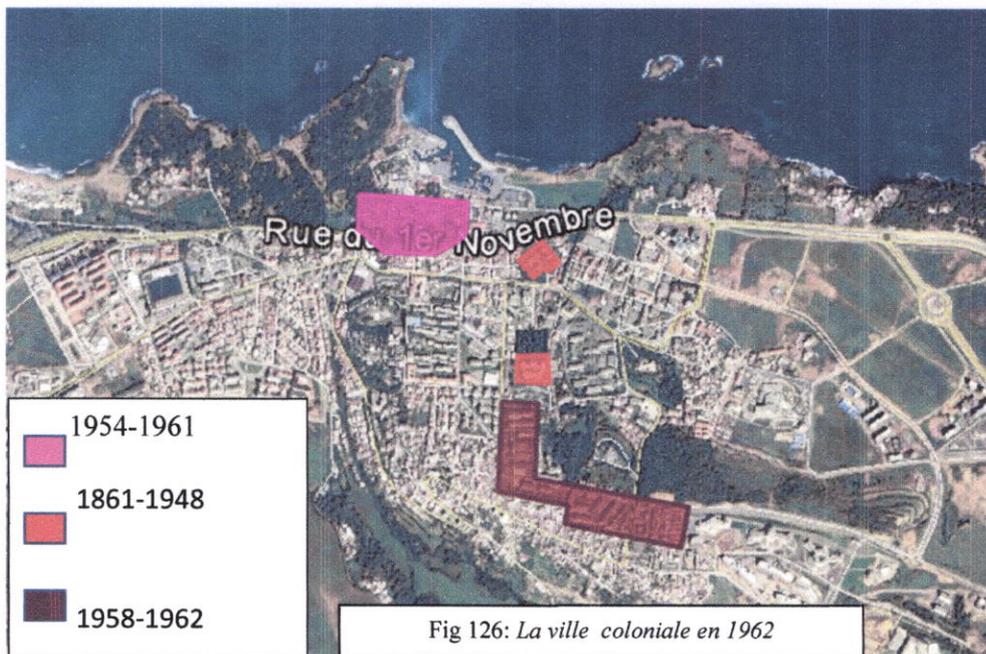


Fig 126: La ville coloniale en 1962

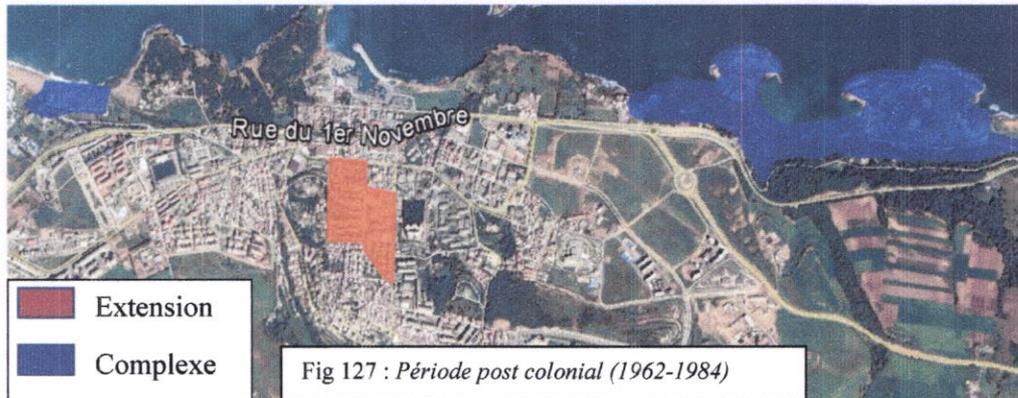
EPOQUE POST COLONIALE :

1) De 1962 à 1984 :

Après l'indépendance jusqu'en 1984 la Ville de Tipaza a connu une stagnation (il n'y avait pas de développement de construction).

En 1984 la Ville est promue chef-lieu de wilaya, cette nouvelle promotion s'est répercutée sur son urbanisation rapide ne répondant qu'aux besoins quantitatifs.

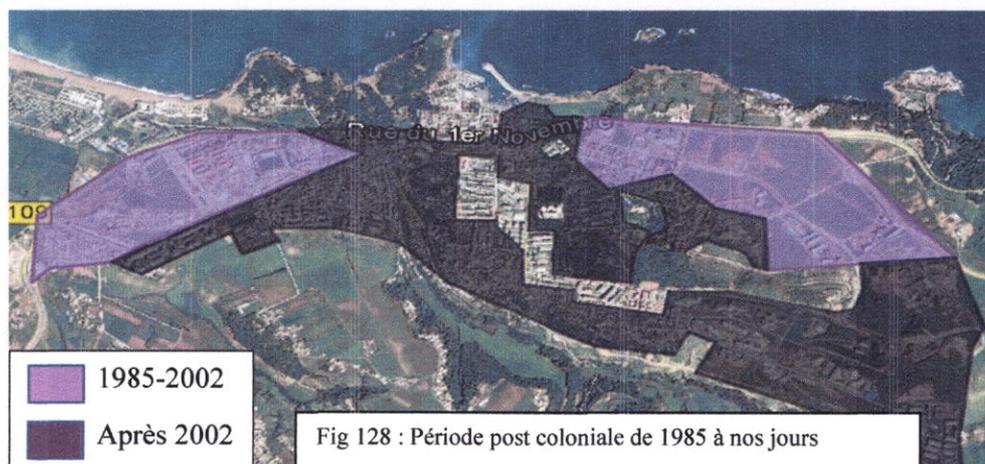
Les premières constructions consistent en une densification des ilots à l'intérieur du village ancien et la création d'une articulation entre le village colonial et la cité Oued Merzoug.



2- De 1985 à nos jours :

La commune de Tipasa est chef-lieu de la wilaya depuis le découpage territorial de 1985, suite a cette promotion la commune a subi un remodelage en matière d'urbanisme , elle a été dotée d'un important programme de logements, équipements et infrastructures seulement, malgré l'adoption d'un plan directeur d'aménagement et d'urbanisme en 1995 la commune s'est développée d'une manière incontrôlée, l'extension s'est faite essentiellement au détriment des terres agricoles fertiles dans la partie sud du village colonial. Mais dernièrement la ville de Tipasa a connu une extension vers les deux cotés Est et Ouest du village colonial.

Par ailleurs, durant cette même période il y a eu la prolifération des constructions illicites ainsi que l'empiétement sur les deux sites archéologiques.



Typologie du bâti :

- façades urbaines sont mal traitées ; Absence d'une typologie harmonieuse du bâti : il n'y a pas une particularité qu'on retrouve dans les villes littorales. Dans la ville de Tipasa on retrouve le même mode que dans les autres villes ; matériaux de constructions, couleurs (rouge, jaune, blanc, bleu), dimensions des ouvertures, les terrasses et le balcon.
- le gabarit du bâti varie entre RDC et R+2, R+9 sur la partie Sud de la ville (habitat collectif) pour mieux profiter d'une vue sur la mer et la ville.



Fig 129



Fig 130

Suite aux visites sur site et aux lectures des différents documents, nous sommes sorties avec cette synthèse générale :

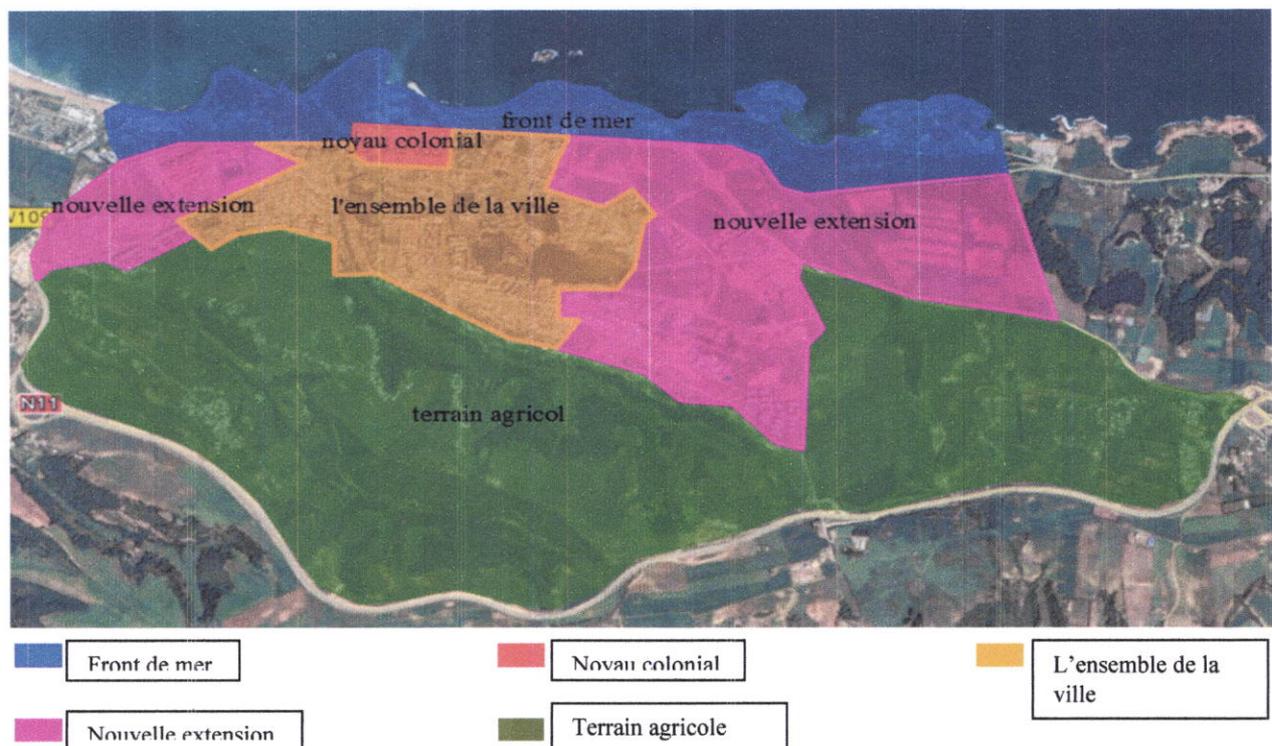


Fig 131 : Période post coloniale de 1985 à nos jours

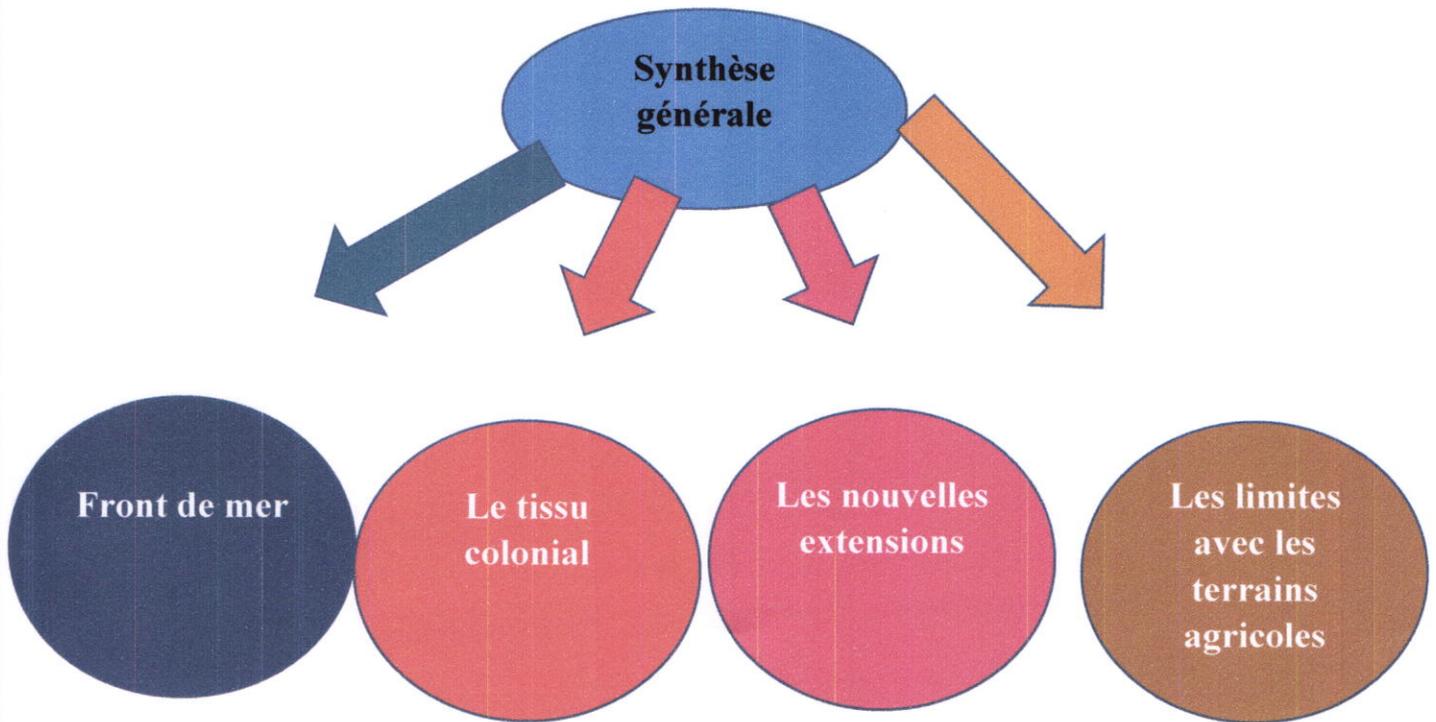


Fig 132

IV.2.6.Constat:

Malgré les potentialités naturelles (plages, mont de Chenoua, parcs archéologiques) nous constatons un nombre insuffisant de touristes par rapport à ces potentialités, c'est-à-dire la fonction touristique est exploitée de manière non judicieuse.

Front de mer :

- Délaissement du front de mer.
- Absence d'articulation entre la ville et les complexes touristiques, la capacité d'accueil de ces derniers est insuffisante.
- La route nationale constitue un obstacle entre la ville et son front de mer

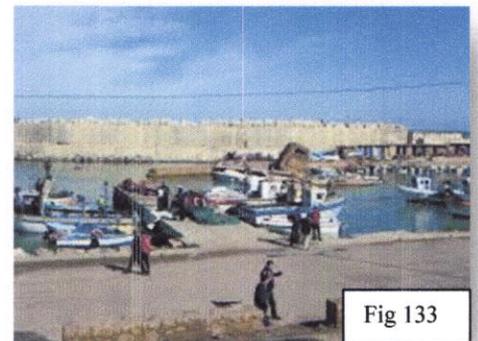


Fig 133

Le tissu colonial:

- Dégradation du bâti colonial et manque de rénovation et de restauration.

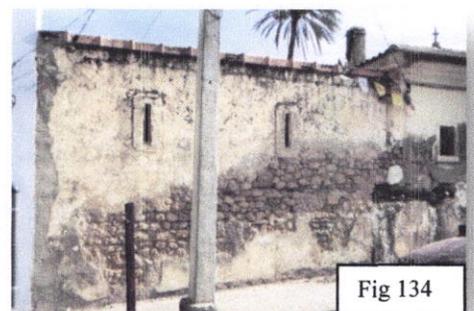


Fig 134

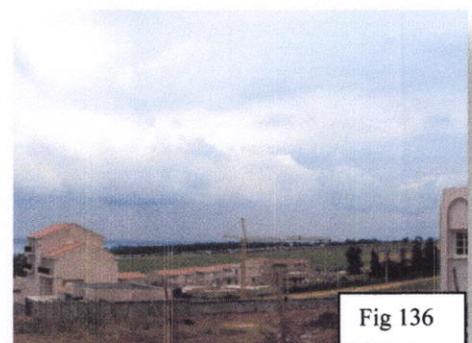
les nouvelles extensions :

- Manque d'articulation entre les nouvelles extensions et le front de mer et l'ensemble de la ville.
- Les nouvelles extensions sont faites d'une manière ne répondant pas aux particularités des villes littorales :
 - ❖ l'utilisation agressive des terrains agricoles
 - ❖ une trame irrégulière (ses percées urbaines ne sont pas orientées vers la mer).



Les limites avec les terrains agricoles:

- les terres agricoles avec leurs limites constituent un obstacle contre la croissance des Villes.
- Elles ont cédé à différents aménagements du PDAU qui témoignent de la contradiction des autorités entre le désir de protéger la vocation agricole de la Ville et le besoin croissant de s'étendre.



Conclusion :

Aujourd'hui le littoral est un territoire exceptionnel .Il faut donc savoir comment y faire vivre ensemble des populations différentes, pour répondre aux besoins des habitants, en y développant une économie qui soit créatrice d'emplois , en d'autres termes, comment faire pour que ces lieux de vie puissent continuer à fonctionner dans une dynamique sociale?

En résumant les trois chapitres précédents, Le projet architectural est une œuvre et comme toute œuvre d'art il est soumis à des critiques dans le contexte, ou, d'un autre coté totalement opposé comme le fonctionnement, la structure ...etc. Mais qu'elles que soient ces critiques, bonnes ou mauvaises, c'est à l'architecte d'argumenter son projet et de se remettre en question là où il le faut, ce qui le rend sujet à des améliorations et vérifications.

BIBLIOGRAPHIE:

Monographie de la wilaya de Tipasa (la direction de la planification et de l'aménagement du territoire).

PDAU écrit de la ville de Tipasa.

LES MEMOIRES:

Pour une meilleure mise en tourisme de la ville de Tipase. Promotion 2010/2011 (La récupération du front de mer de la ville de Tipasa).

Pour une meilleure mise en tourisme de la ville de Bejaia. Promotion 2011/2012 (Aménagement de l'ex zone industrielle).

Pour une meilleure mise en tourisme de la ville de Tipase. Promotion 2011/2012 (récupération et mise en valeur du front de mer de la ville de Tipasa).

Pour un meilleur cadre urbain et fréquentation touristique de la ville d'Ain benian(2012/2013).

LES MOTEURS DE RECHERCHE:

www.google.com

Google earth.

Wikipédia.